

Publicité
Internet et pub:
un mariage moderne
incontournable
page D20



Mode
L'ère «sportswear»
Un cahier spécial
de 16 pages
tout en couleurs



Hockey
Rucinsky:
à Montréal...
ou chez lui!
page S3

Allons, oust!



PHOTO ARMAND TROTTIER, La Presse

Des policiers, dont certains à l'odorat plus délicat que d'autres, ont aidé à refouler les truies vers les camions.

La porcherie de la 20 démontée

PAUL ROY
NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL

Une centaine de vieilles truies aux mamelles pendantes, qui se prélassaient depuis quatre jours sur une voie de l'autoroute Jean-Lesage, entre Montréal et Québec, ont pris le chemin de l'abattoir hier midi.

La 20, fermée en partie depuis vendredi matin — puis en totalité à compter d'hier matin —, à la hauteur de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, a été complètement rouverte à la circulation un peu passé 15 h.

Six heures plus tôt, encerclés par plusieurs dizaines de policiers de la SQ en tenue de combat, les auteurs du blocus, des producteurs de porcs se disant au bord de la faillite, avaient accepté de rentrer chez eux.

« Pas trop vite! Pas trop vite! » entendait-on toutefois parmi la foule qui s'éloignait, amère et fatiguée. « Il y a deux justices, clamaient plusieurs: une pour les citoyens ordinaires, l'autre pour les autochtones, qui peuvent paralyser toutes les routes qu'ils veulent sans se faire embêter par la police. »

La reddition avait été précédée d'une conversation téléphonique entre le président de la Fédération des producteurs de porcs, Clément Pouliot, et le chef de cabinet du premier ministre Lucien Bouchard, Hubert Thibault. « M. Thibault m'a dit que le gouvernement aurait des propositions à nous faire quand nous aurons libéré la route », a précisé M. Pouliot.

Voir LA PORCHERIE en A2

Un ministre de l'extérieur

Dans le remaniement de son conseil des ministres prévu pour aujourd'hui, le premier ministre Lucien Bouchard fera appel, a-t-on appris hier à Québec, à un représentant du monde des affaires pour prendre la responsabilité du ministère de l'Industrie, qui subirait, du même coup, d'importantes transformations.

Nos informations, page B1

Le sort de Clinton: réprimande et amende

d'après AFP, AP et Reuter
WASHINGTON

Soulagés par l'impact plutôt neutre du témoignage vidéo du président Bill Clinton dans l'affaire Lewinsky, les démocrates, jusqu'à présent très silencieux, ont commencé hier à élaborer un embryon de stratégie, un compromis pour éviter sa destitution.

Le sénateur Tom Daschle, leader de la minorité démocrate et allié embarrassé du président, a ainsi reconnu la nécessité d'une punition pour Clinton, sans dire ce qu'elle pourrait être.

Daschle, qui la semaine dernière avait critiqué le président pour son manque de sincérité

devant la justice, s'est refusé à évoquer la destitution ou un autre type de sanction. Mais, interrogé par la presse sur l'opportunité d'une punition, il a répondu: « absolument ». « Je pense qu'il y en aura une », a-t-il ajouté.

Les alliés démocrates du président évoquent avec insistance la possibilité pour le Congrès de voter une motion de « censure » (réprimande) à l'encontre du président, associée éventuellement à une amende de 4,4 millions de dollars. Le montant de l'amende représente le coût de l'enquête menée par le procureur Kenneth Starr sur l'affaire Lewinsky.

Sans rejeter l'idée d'un tel compromis, le président républicain de la Commission judiciaire

de la Chambre des représentants Henry Hyde a cependant jugé « très prématuré » de parler d'un éventuel accord négocié en ce sens avec le président. Mais Hyde a indiqué hier que le président Clinton serait le bienvenu, s'il souhaitait s'expliquer devant la commission. Celle-ci devrait voter début octobre sur l'opportunité d'ouvrir une enquête sur le bien-fondé d'une destitution.

Elle doit également encore rendre public d'ici le 28 septembre quatre boîtes de documents, contenant notamment les témoignages de la secrétaire du président, Betty Currie, et de l'avocat noir Vernon Jordan, un ami du président.

Voir LE SORT en A2

Montréal International est en péril

MARTIN PELCHAT
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Montréal International traverse des heures cruciales pour sa survie: le milieu des affaires menace de ne pas verser sa contribution au Fonds de développement de l'organisme en 1999 s'il ne réussit pas à s'assurer, d'ici le 31 décembre prochain, qu'il pourra absorber l'Office de développement économique de la CUM et Laval Technopole.

La partie est loin d'être gagnée: ni à la CUM ni à Laval, on est très chaud à l'idée de saborder ces organismes pour laisser à Montréal International la mainmise sur la prospection des investissements à l'étranger... tout en le finançant. Les villes de la CUM paient 2,4 millions pour l'Office de développement économique (ODECUM); Laval affecte 2 millions à Laval Technopole. Mais elles en ont l'entier contrôle.

Sous l'impulsion d'André Bérard (Banque Nationale), de Jean-Jacques Bourgeault (Air Canada) et de Brian Levitt (Imasco), le milieu des affaires juge cependant que les efforts de prospection des investissements étrangers demeureront vains tant que Laval, l'île de Montréal et la Rive-Sud tireront chacune de leur côté.

Le PDG de Montréal Internatio-

nal, Jacques Girard, s'est donc fait servir un ultimatum: négocier d'ici le 31 décembre avec les élus de la région métropolitaine l'intégration de l'ODECUM et de Laval Technopole. Du côté de la Rive-Sud, les pourparlers pour l'intégration de la société de développement seraient plus avancés, mais celle-ci occupe moins d'espace sur la scène internationale. Certains élus s'inquiètent du financement accru dont ils pourraient écopier.

Sans cette intégration, les entreprises menacent de ne pas verser au Fonds de développement le million attendu en avril prochain par Montréal International. Les entreprises sont responsables depuis deux ans de la moitié de la capitalisation annuelle de ce fonds, qui doit atteindre 11 millions en 2001.

Voir MONTRÉAL en A2

Pointe-Claire au premier rang pour son service de pompiers

ANDRÉ PRATTE

Des 54 municipalités québécoises employant des pompiers à temps plein, Pointe-Claire a le service de lutte contre les incendies le plus productif au Québec, tandis que le Service de prévention des incendies de Montréal (SPIM) se retrouve en queue de peloton.

C'est du moins ce que révèle une imposante analyse statistique réalisée par l'économiste Jacques Desbiens, professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi. (1)

Depuis 1993, M. Desbiens a publié deux autres études qui ont fait grand bruit, l'une sur la ges-

tion des grandes villes et l'autre sur les services de police.

L'étude sur les services de protection contre les incendies comporte deux volets distincts, l'un sur la productivité, c'est-à-dire « l'idée de bien faire les choses au moindre coût », et l'autre sur l'efficacité, notion qui « implique que l'organisation fait les bonnes choses, fait ce qu'elle est supposée faire. »

Voir POINTE-CLAIRE en S2

■ Autre texte, page A7

465
JOURS
AVANT
L'AN 2000

INDEX

Petites annonces

- index D15
- immobilier D15 à D17
- marchandises D17
- emplois D17, E5
- automobile E6 et E8

- affaires D2

Arts et spectacles E1 à E4
- horaire spectacles E3
- horaire télévision E2
Avis C6

Bandes dessinées D16

Bridge E8
Carrières D13 et D14
Décès E7
Économie D1 à D14
Feuilleton E6

Êtes-vous observateur? D15

Horoscope D19
Laval A9
Loteries A2 et A5
Monde B8 et C7

Mots croisés D17 et S10

Mot mystère E6
Politique B1, B4 et B5
Rive-Sud A8
Tabloid Sports
- Ronald King S5

ÉDITORIAL

La culture de la dépendance
- Alain Dubuc

page B2

MÉTÉO

Ciel variable, frais
Max. 14, min. 8
Cahier Sports,
page 16



multi-voyages c'est l'Espagne et Toréador prends garde!

No 1 sur Haïti
Prix à partir de 482\$

le paradis des Îles Canaries
Combiné séjour et croisière dans
Départ 13 février retour 6 mars 1999
Contactez-nous pour plus d'information!

3 semaines en Espagne
pour aussi peu que 1 134 \$!
incluant: Vol * Hébergement * Transfert
Forfait golf disponible sur demande
Départ 14 novembre 1998
Faites vite places limitées!

8397, rue St-Denis,
Montréal (Qc)
858-0011
1 888 302-6221
Ouvert le dimanche

Suites de la une

Montréal International en péril

MONTRÉAL / Suite de la page A1

L'autre moitié, fournie par Québec et Ottawa, est liée au versement des deniers privés. Le fonds doit financer les projets particuliers.

L'intégration était inscrite dans les objectifs de départ de Montréal International, en 1997, mais s'est toujours heurtée aux résistances des élus, qui ne voulaient pas abandonner leurs prérogatives sur les marchés étrangers. Chargé de coordonner les activités internationales de la région de Montréal, Montréal International n'a donc aucun professionnel en prospection et se borne à l'organisation de missions et à la promotion.

Même s'il n'est pas prêt à dire que l'exigence posée par les gens d'affaires remet en question l'existence même de Montréal International, Jacques Girard ne cache pas que le défi est grand. « Il en va de l'avenir de Montréal », soutient-il.

« Ce que les gens doivent comprendre, ajoute le PDG, c'est que quand une usine se déplace de Laval à Montréal ou de Montréal sur la Rive-Sud, on n'a strictement rien à gagner. La compétition doit se faire, non pas entre les villes de la région de Montréal, mais entre le grand Montréal et les grandes villes du monde. »

Jacques Girard a beau faire miroiter aux villes une aide du minist-

ère d'État à la Métropole d'environ deux millions, les maires sont sceptiques. Le président de la Commission de développement économique de la CUM et maire de Saint-Laurent, Bernard Paquet, résume les hésitations des élus. « Les villes de l'île, qui participent par leur quote-part à la CUM, vont-elles vouloir donner cet argent à Montréal International, sur lequel on aurait moins de contrôle que sur l'Office? »

« Il faudrait que le conseil d'administration de Montréal International (qui compte des représentants de la CUM, des villes de banlieue, de Montréal et de Laval, en plus des gens d'affaires et des

gouvernements) varie selon le poids de l'argent qu'on met là », ajoute M. Paquet, qui se demande même si Montréal International ne devrait pas plutôt conclure des ententes de service avec les instances locales, sans les démanteler.

Le directeur général de la Conférence des maires de la banlieue de Montréal, Marc-André Vaillancourt, convient lui aussi que l'intégration « est loin d'être un acquis à la CMBM », même si le principe d'une coordination à l'échelle régionale des efforts de prospection n'est pas remis en question.

« Il faut se poser des questions comme: qu'est-ce que Montréal International a fait jusqu'à présent?

Jusqu'à quel point est-il en mesure d'accepter un tel mandat? Jusqu'à quel point est-il arrivé à maturité et possède-t-il les ressources? »

De plus, précise M. Vaillancourt, il n'est pas question que la CUM cède son office si Laval ne fait pas la même chose et si la Ville de Montréal ne remet pas entre les mains de Montréal International toutes ses activités liées à la prospection.

À Laval, le maire Gilles Vaillancourt, réticent, s'est borné à commander à Laval Technopole, à l'Office du tourisme et à la Chambre de commerce locale un avis sur la question. Le maire veut savoir si l'intégration répondrait « aux besoins de sa clientèle ».

La porcherie de la 20 démontée

LA PORCHERIE / Suite de la page A1

Et de poursuivre, les larmes aux yeux: « C'est un privilège important que nous avons eu. Ces quatre jours sur la 20 nous ont permis de sensibiliser la population. »

Jean-Guy Vincent, président du Syndicat des producteurs de porcs du centre du Québec et initiateur du blocus, se disait pour sa part déçu de l'attitude de Québec « et surtout de celle de M. Lucien Bouchard ». Déçu, et sceptique: « Maintenant, on va voir quelle sorte de parole ils ont. Ça fait deux ans qu'on essaie de leur faire comprendre qu'on se meurt! »

— Faites-vous un constat d'échec de votre blocus?

— Surtout pas! Depuis vendredi, on a pu voir la solidarité, la détermination, la discipline des produc-

teurs de porcs. Ceux qui ont participé à ces quatre jours vont en être fiers toute leur vie!

La dispute entre les producteurs et le gouvernement concerne l'assurance-stabilisation, un fonds qu'ils financent conjointement — à raison d'un tiers et deux tiers respectivement — et qui est censé combler le fossé entre les coûts de production et les coûts de revient, quand les premiers excèdent les seconds.

C'est le cas depuis plusieurs mois. Présentement, un cochon qui a coûté autour de 160 \$ à engraisser, selon les producteurs — le gouvernement parle plutôt de 137 \$ — ne se vend guère plus de 100 \$, en raison principalement d'une baisse de la demande en Asie et en Russie et d'une surproduction à l'échelle mondiale. Or, se plaignent les producteurs, l'assu-

rance-stabilisation a été réduite de 17,50 \$ par porc depuis 1996, dont un montant de 9,50 \$ qui fait particulièrement mal, depuis juillet 1997.

Au gouvernement, on évoque divers programmes d'urgence créés pour aider les plus mal pris à survivre. Mais Yves Lepage, un producteur de Sainte-Cécile-de-Milton, n'avait qu'une expression pour qualifier cette aide, en quittant l'autoroute hier: « Des niaiseries, des maudites niaiseries! »

« Depuis trois ans, on a fait une sélection génétique intense, signalait pour sa part Madeleine Hayeur, propriétaire d'une ferme de sélection génétique à Sainte-Hélène-de-Bagot. Mais reste que nos truies ne nous donneront pas de cochons qui naissent à 200 livres. Et avec 14 mamelles, elles ne pourront pas en nourrir plus de 14 à la fois. »

Selon Mme Hayeur, les producteurs établis, comme elle, « mangent leur équité » par les temps qui courent. « Mais le jeune, il n'en a pas d'équité, juste des dettes. Et c'est lui qui meurt. Nous, on va mourir après. Moi, je suis correcte jusqu'en janvier. »

Lors d'une rencontre avec la presse hier, le chef libéral Jean Charest a dit appuyer la cause des producteurs. Il a accusé le gouvernement Bouchard d'avoir imposé « sans consultation » des compressions au régime d'assurance-stabilisation.

Tandis que les truies étaient chargées à bord des camions, hier midi, quatre étudiants de l'Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe, François Bruneau, Dany Beaulac, Steve et Jimmy Côté, observaient la scène. « La relève agricole, c'est censé être nous, disaient-

ils. C'est un peu démotivant. »

À l'exception de certains moments, vendredi, dimanche et hier matin, le blocus de la 20 n'aura pas causé de maux de tête exagérés aux automobilistes. « Pas pire que quand ils refont l'asphalte sur une travée », commentait un manifestant.

Au fait, pourquoi les truies ont-elles été conduites à l'abattoir? Leurs propriétaires n'auraient-ils pu les reprendre?

Non, a-t-on expliqué. D'abord, pas sûr que leurs propriétaires les auraient reconnues. Ensuite, il aurait fallu les mettre en quarantaine avant de les réintégrer dans les porcheries, pour éviter toute contamination. Une dépense onéreuse pour des bêtes usées qui ne valent plus 20 \$. Leurs cris horrifiés n'y firent rien.

Pointe-Claire au premier rang pour son service de pompiers

POINTE-CLAIRE / Suite de la page A1

Pour ce qui est de la productivité, M. Desbiens a d'abord déterminé le coût moyen par habitant des services de pompiers dans les villes du Québec. Il a ensuite calculé ce que coûterait le service de chaque municipalité si ses dépenses par habitant correspondaient à cette moyenne. La différence entre ce « coût estimé » et le coût réel est censé indiquer si un service de pompiers donné coûte plus ou moins cher par habitant que la moyenne.

Le professeur Desbiens a aussi mesuré la productivité des différents services de pompiers en fonction de la richesse foncière. Les deux classements (par habitant et selon l'évaluation foncière) ont ensuite été combinés pour arriver à un « palmarès » final de la productivité.

La municipalité de Pointe-Claire arrive en tête du classement des villes ayant à leur emploi des pompiers à temps plein. Selon les calculs du chercheur, le service de lutte contre les incendies de cette ville de l'ouest de l'île de Montréal coûte 76 \$ moins cher par habitant

que le coût moyen dans les villes de cette catégorie. Pointe-Claire est suivie de Québec, Saint-Jean-sur-Richelieu, Outremont, Aylmer, Laval, Hampstead, Montréal-Nord, Montréal-Ouest, Longueuil et Saint-Hubert.

Montréal arrive au dernier rang au classement de la productivité, à égalité avec Saint-Pierre. Le SPIM coûte presque 47 \$ de plus par habitant que le coût moyen mesuré dans les 54 municipalités. Montréal est en bonne compagnie dans la cale: on y remarque Saint-Laurent, Anjou, Beloeil, Sherbrooke et Dorval.

Comment expliquer de tels écarts de coûts? Selon le professeur Desbiens, c'est essentiellement une question de « pratiques de gestion ». « L'exercice permet d'identifier les municipalités qui ont les meilleures façons de faire et nous disons à Montréal, Saint-Pierre ou Dorval: regardez donc ce qu'ils font à Pointe-Claire, à Québec, à Saint-Jean-sur-Richelieu ou à Outremont. »

Lorsque M. Desbiens a publié son analyse des coûts des services de police, le directeur du SPCUM à l'époque, Jacques Duchesneau,

l'avait accusé de comparer « des pommes avec des oranges », estimant qu'on ne pouvait classer la métropole avec les autres villes du Québec. Le chercheur s'attend aux mêmes critiques dans le cas de ce « palmarès » des services de pompiers. « Montréal n'est pas un cas à part, réplique-t-il à l'avance. Regardez les deux villes les moins bonnes au classement: Montréal a un million d'habitants et Saint-Pierre en compte cinq mille. Ce n'est (donc) pas la taille qui fait que ça coûte plus cher. C'est plutôt une question de pratiques de gestion. Il y a une forte bureaucratie à Montréal, il y a des habitudes de gestion qui font que c'est coûteux. »

M. Desbiens fait remarquer qu'une autre grande ville, Québec, se classe au deuxième rang: « Québec dessert d'autres villes, entre autres Beauport et Charlesbourg. Ça c'est magnifique! Ça rentabilise leurs équipements et leur administration tout en leur rapportant des recettes importantes. »

(1) Desbiens, J. « La protection contre l'incendie au Québec: son coût et son efficacité ». Le Groupe Jacques Desbiens, Chicoutimi, 1998.

Le sort de Clinton: réprimande et amende

LE SORT / Suite de la page A1

Trent Lott, leader de la majorité républicaine au Sénat, a ainsi déclaré hier que ce serait « un développement positif » si Clinton « disait la vérité » au Congrès. Mais il a dit ne pas savoir encore comment cela se ferait ni quelles seraient les prochaines étapes.

La vidéo n'y a rien changé, les Américains veulent garder leur président: plusieurs sondages favorables à Clinton sont venus hier apporter du baume au cœur de la Maison-Blanche, face à un scandale aux allures de la débâcle napoléonienne de Bérézina.

L'affaiblissement du chef de l'État, dans un pays où l'affaire Lewinsky écrase tous les autres dossiers, commence en outre à inquiéter l'opinion internationale.

L'ovation de Clinton lundi aux Nations unies par les chefs d'État et de gouvernement était peut-être à la mesure de cette anxiété, faisant écrire hier à l'éditorialiste du *Nihon Keizai Shimbun*, du Japon: « L'Amérique est-elle devenue folle? »

Revigoré, le porte-parole présidentiel, Michael McCurry, a attaqué le procureur spécial Kenneth Starr, affirmant que les nouveaux

documents rendus publics lundi montraient à quel point son rapport avait été biaisé, causant « un tort grave au président ».

« Dans un document de 445 pages, (Starr) a trouvé la place pour des centaines de détails salaces qui ont embarrassé ce pays et le monde », a dit McCurry. « Mais il n'a pas trouvé de place pour une phrase du témoignage de Monica Lewinsky », celle où elle dit: « Je voudrais juste dire que personne ne m'a demandé de mentir et qu'on ne m'a jamais promis un emploi pour mon silence. »

Les avocats de Clinton ont écrit à la Commission judiciaire de la Chambre pour dénoncer la façon dont Starr avait dans son rapport « déformé le témoignage » de la jeune femme.

Après avoir vu l'enregistrement vidéo du témoignage, interrogé sur les détails les plus intimes de sa liaison avec Monica Lewinsky, 66 % des Américains (+ 6 points depuis dimanche) ont déclaré qu'ils ne voulaient pas qu'il soit destitué et autant qu'ils étaient satisfaits de sa conduite des affaires du pays, selon un sondage CNN/USA Today/Gallup.

La Presse

Renseignements : 285-7272

Abonnement : 285-6911

Télécopieur pour abonnement : 285-7039

Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30

Samedi de 7 h à midi

Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : 285-7070

Promotion : 285-7100

Les petites annonces : 285-7111

Télécopieur : 848-6287

Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces

Détailants : 285-6931

National, TéléPlus : 285-7306

Carrières et professions,

Nominations : 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : 285-6892

Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par: La Presse, Ltée, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650 - Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTÉRIES

La quotidienne à trois chiffres : 691 à quatre chiffres : 8710

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donateurs aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre des donateurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 17 h 30;
- à Rouyn-Noranda: Centre des congrès, hôtel Gouverneur, 41, 6e Rue, de 13 h 30 à 20 h. Objectif: 500 donateurs;
- à Montréal: École polytechnique, hall d'entrée et foyer, 2500, chemin Polytechnique, de 9 h 30 à 16 h 30. Objectif: 125 donateurs;
- à Sainte-Anne-de-Bellevue: Collège MacDonald, centre Centennial, 21 111, chemin Lakeshore, de 10 h à 16 h. Objectif: 100 donateurs;
- à Sutton: école de Sutton, 19, Highland, de 15 h à 20 h. Objectif: 125 donateurs;
- à Vaudreuil-Dorion: caserne des pompiers, 11, boul. Jeannotte, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif: 150 donateurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Les dessous de l'art

■ Trois jours, 900 activités. Autant de façons différentes de dévoiler les dessous de l'art. La deuxième année des Journées de la culture s'annonce plus féconde que la première, qui ne proposait que 700 activités... Devant l'abondance, notre collaboratrice Marie-Eve Gérin vous propose quelques pistes pour orienter vos « bonnes journées ». Si assister à une répétition publique de danse, échanger avec des artistes ou démythifier les techniques du cinéma d'animation vous intéresse, suivez notre guide, demain, dans le cahier Sortir.

QUESTION DU JOUR

La Presse Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

Êtes-vous attiré par la féerie des couleurs d'automne?

La décision de suspendre 74 agents de stationnement est-elle trop sévère? À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 59 %
Non: 41 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

Montréal métro

L'EXPRESS
DU MATIN



Paul Cadieux en cour le 16 octobre

■ Paul Cadieux, un rentier de 55 ans accusé d'avoir conseillé à une tierce personne d'assassiner son ex-conjointe, subira son procès aux assises criminelles du 16 octobre prochain, au palais de justice de Valleyfield. Détenue pour une autre affaire, il a comparu hier devant le juge Michel Mercier, de la Cour du Québec, pour y subir son enquête préliminaire frappée d'une ordonnance de non publication réclamée par ses avocats, Jacques Vinet et Jean-Pierre Rancourt. Le crime se serait produit le 21 janvier 1998 alors qu'il était détenu à la prison de Valleyfield en attendant le prononcé d'une sentence. La poursuite représentée par M^e Mylène Grégoire a fait entendre deux témoins, en plus de faire certaines admissions à l'enquête, avant que le président du tribunal juge la preuve suffisante pour citer l'accusé à son procès.

Début du procès de Sy Tua Tran

■ Sy Tuan Tran, le jeune homme de 20 ans accusé du meurtre de deux employés d'un restaurant Harvey's du quartier Côte-des-Neiges, à Montréal, en octobre 1996, subira son procès le 26 octobre prochain. Tran, qui s'est présenté hier avec un nouvel avocat, est également inculpé de tentative de meurtre contre Annie Pellerin, une jeune femme de 21 ans qui avait été laissée pour morte dans le sous-sol du restaurant. Annie Pellerin fera partie de la vingtaine de témoins que la Couronne entend présenter au cours du procès qui devrait durer de cinq à six semaines.

La Marche de l'eSPoir

■ Malgré un temps incertain, dimanche dernier, la quatrième Marche de l'eSPoir au profit de la Société canadienne de la sclérose en plaques a dépassé tous ses objectifs. Ainsi, 2030 personnes, dont plus de 900 à Montréal seulement, ont participé à la Marche qui avait lieu simultanément dans six villes du Québec (Chicoutimi, Montréal, Québec, Sherbrooke, Sorel et Trois-Rivières). L'événement a permis d'amasser près de 175 000 \$ pour financer la recherche et les services offerts aux personnes atteintes de sclérose en plaques et à leur famille. En 1997, la Marche de l'eSPoir avait attiré 950 personnes dans quatre villes du Québec et avait permis d'amasser 90 000 \$.

Hausses salariales à Beth Rivkah

■ Les enseignantes de l'Académie loubavitch Beth Rivkah de Montréal ont mis fin à leur grève et ont réintégré leurs classes le 16 septembre, obtenant des augmentations salariales de 13 % sur une période de trois ans. Après avoir boycotté la rentrée qui devait se faire le 27 août, elles ont décidé majoritairement d'accepter le résultat de la négociation portant sur les clauses salariales, même si l'objectif de parité salariale avec le personnel enseignant du secteur public n'a pas été atteint. La rémunération des enseignantes passe de 57 % de l'échelle des enseignants du secteur public à 65 % la première année, 67 % la deuxième et 70 % la troisième. Cette augmentation immédiate de près de 130 000 \$ de la masse salariale et sa progression durant les deux prochaines années représentaient la seule voie possible pour maintenir ouverte cette école communautaire.

L'entrepôt de Sports Experts

■ Le syndicat des travailleurs de l'entrepôt de Sports Experts (CSN) déplore la décision du Groupe Forzani, de Calgary, de fermer la majeure partie de son entrepôt de Laval pour transférer ses opérations en Ontario; 39 des 49 employés ont reçu un avis de mise à pied qui sera effectif le 16 novembre prochain, date prévue de l'ouverture de l'entrepôt de Mississauga, en Ontario. Le Groupe Forzani, qui s'est porté acquéreur de Sports Experts en 1994, avait indiqué à l'époque aux propriétaires de magasins franchisés qu'il comptait maintenir ses opérations au Québec.

Le meurtrier des Bahamas est épinglé, au grand soulagement de Philippe Desrosiers

CHRISTIANE DESJARDINS
collaboration spéciale

Philippe Desrosiers pourra désormais dormir en paix, sans craindre que la police ne débarque chez lui, sur la Rive-Sud, pour l'amener menotté aux Bahamas. Un homme qui a tué deux femmes à Paradise Island a été arrêté cette fin de semaine dans ce petit paradis tropical, et a tout avoué, innocentant du même coup Philippe Desrosiers et un de ses collègues.

« Je me voyais comme dans les films, quand un innocent est pris dans une histoire semblable, et qu'il est condamné quand même », de dire l'agent de voyage de 23 ans.

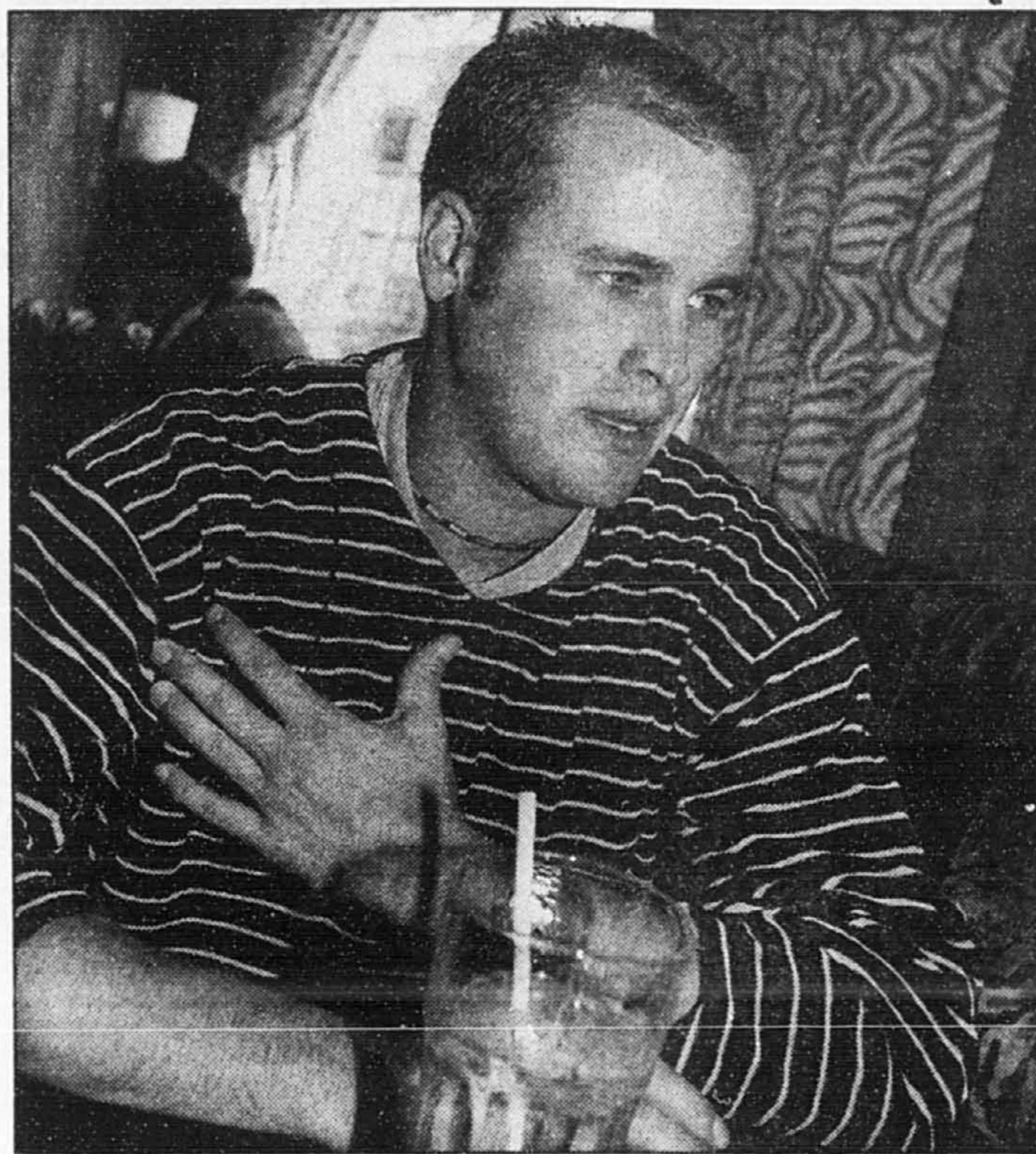
C'est par un extraordinaire concours de circonstances, que M. Desrosiers et un autre Québécois qui, comme lui, travaillait cet été à la construction d'un grand hôtel à Paradise Island, se sont retrouvés mêlés à cette affaire. Tous deux hébergèrent dans leur chambre Lori Fogelman, une des deux victimes, et ils sont les derniers à avoir vu vivante l'enseignante américaine de 32 ans, le 20 juillet dernier.

M. Desrosiers l'avait connue lors d'un voyage en Virginie. « On a fraternisé, et on s'est écrit. Quand je suis parti travailler aux Bahamas, en juin, je lui ai dit, et elle a décidé de venir faire un tour. On l'a hébergée dans la chambre. Je lui ai dit que c'était seulement pour quelques jours, car c'était interdit. Il y avait 800 travailleurs dans cet hôtel, tous des gars. »

Le 20 juillet, elle est partie à la plage et elle n'est jamais revenue.

« Le premier jour, je ne me suis pas inquiété. Je la connaissais peu, mais c'était une tripeuse, elle fraternisait avec tout le monde. Je m'attendais toujours à la voir arriver, puisque toutes ses affaires étaient restées dans la chambre. Mais au bout de trois jours, ce n'était pas normal, et on a signalé sa disparition. »

« Dans les jours suivants, le FBI a pris l'affaire en mains. J'ai répété



Philippe Desrosiers, 23 ans, garde un goût amer des Bahamas...

tout ce que j'avais dit à la police locale. Cinq détectives du FBI sont venus fouiller notre chambre au complet. »

Le 21 août, il revenait au Québec. « Mon retour était prévu depuis deux semaines, car je commençais à travailler dans une agence de voyages. »

Le hic, c'est que le lendemain de son départ, le cadavre putréfié de Mme Fogelman était retrouvé sur la plage de Cabbage Beach, enterré sommairement sous des pierres et

des feuilles. Tout près, gisait un autre cadavre : celui de Johanne Clarke, une touriste Britannique de 24 ans. Cette dernière avait été vue vivante pour la dernière fois la veille. Les deux femmes ont été assassinées.

Une commotion aux Bahamas

Ces meurtres de touristes, qui avaient tout l'air de l'oeuvre d'un tueur en série, ont mis les Bahamas sans dessus dessous. Scotland Yard a aussi été dépêché sur les lieux,

puisque une des victimes était anglaise. Les journalistes des tabloïds ont rappliqué. Le gouvernement des Bahamas a offert une récompense de 200 000 \$ pour aider à retrouver le meurtrier.

La police n'avait aucune piste, mais le départ de M. Desrosiers, qualifié de « précipité », devenait suspect. Son compagnon de chambre, qui était toujours là-bas, a même dû donner des échantillons de son ADN, et il a été réinterrogé par la police.

« J'ai appris la découverte des corps quatre jours après être revenu ici, dit-il. Mais déjà, des journalistes de deux tabloïds, *Enquirer* et *Sun International*, étaient sur ma piste. Ils ont offert 50 \$ pour ma photo. Dieu merci, personne ne m'a vendu. »

Ne sachant que faire, il a engagé un avocat, Normand Bibeau. Le jeune homme s'attendait à tout moment qu'on lui demande de se rendre là-bas, ou de donner un échantillon d'ADN. Cela ne s'est pas produit.

Puis, lundi dernier, il apprend que le meurtrier a été retrouvé. Il s'agit d'un jeune Bahamien de 18 ans, qui louait des motos marines à Cabbage Beach. C'est la dame chez qui ce garçon demeurait, qui s'est souvenue que le jour du meurtre de Johanne Clarke, il était revenu avec de profondes griffures au visage. Elle en a fait part à la police. Il a avoué les deux meurtres, et son ADN coïncide.

Même si ses problèmes sont terminés et s'il aime bien voyager, M. Desrosiers n'a pas l'intention de remettre les pieds aux Bahamas de sitôt. « C'est violent, cher... Et les chauffeurs de taxi font croire que c'est riche et tranquille, mais le centre-ville de Nassau est très pauvre. Dans une petite ruelle, un jour, j'ai vu un chien qui dévorait le cadavre d'un autre chien. Ça m'a frappé. Et puis, un petit conseil à ceux qui vont là-bas : ne laissez pas votre femme ou votre blonde aller seule sur la plage », conclut-il.

Pierre Provencher se serait livré à des activités auto-érotiques

C'est la seule explication retenue par les policiers pour expliquer sa mort

La mort du directeur Pierre Provencher, du Service de prévention des incendies d'Anjou, serait le résultat d'activités auto-érotiques qui ont mal tourné.

C'est la seule explication logique retenue par les policiers de la CUM chargés d'élucider le décès du chef de pompier survenu le week-end dernier.

Le corps de la victime, vêtu d'un ensemble de cuir noir, la tête recouverte d'une cagoule et les parties génitales attachées, a été trouvé vers 11 h 45 lundi à son domicile du 7015, rue Baldwin, à Anjou. La macabre découverte a été effectuée après qu'un voisin se fut inquiété de l'absence inhabituelle de l'homme de 54 ans qu'il n'avait pas vu depuis vendredi. Détail tout aussi intrigant, sa voiture n'avait pas bougé et les dépliants publicitaires du samedi étaient encore dans sa boîte aux lettres.

Ne voulant rien laisser au hasard, les policiers ont référé le dossier à leurs collègues de la section des homicides du SPCUM qui se sont rendus sur place. À la demande du coroner René-Maurice Bélanger, la victime a été transportée au Laboratoire de médecine légale et de sciences judiciaires de Montréal. Les résultats préliminaires de l'autopsie pratiquée hier sur le corps de Pierre Provencher n'ont pas permis d'établir la cause médicale de sa mort. Aucune lésion de nature cardiaque ou cérébrale, ni trace de pendaison n'a été décelée chez la victime qui souffrait toutefois de diabète. Le coroner Bélanger a demandé des analyses toxicologiques et d'alcoolémie afin de déterminer la cause exacte de la mort qui remonterait à vendredi soir dernier.

Le lieutenant-détective Claude Lachapelle, responsable de la section des homicides du SPCUM, s'est abstenu de commenter la mort du directeur Provencher, sinon pour dire qu'il ne s'agissait pas d'un crime.

AILES
LES AILES DE LA MODE
LINGERIE

CONFORT
À L'ÉTAT PUR

Heureux mariage de confort
et d'élégance, les dessous
Première de WonderBra
vous colleront à la peau.

Un galbe des plus naturel,
soutien-gorge sans coutures

36 \$

Fluide parfait, culotte bikini

24 \$

WonderBra®

Parfum gratuit

Avec tout achat de
dessous de cette nouvelle
collection, recevez gratuitement le
parfum Première. Offre d'une durée limitée.

MAIL CHAMPLAIN
(450) 672-4537

CARREFOUR LAVAL
(450) 682-4537

PLACE STE-FOY
(418) 652-4537

Je me fais plaisir





PHOTO ANDRÉ FORGET, La Presse

De passage à *La Presse*, hier matin, les Verdunois Giovanni Iuliani et son fils Frederico ont posé derrière une illustration en relief du décor imaginé il y a 111 ans par l'Allemand Lothar Meggendorfer. C'est ce décor que l'on retrouve dans les spectacles montés par le Cirque national des clowns.

Des timbres clownesques

DENIS MASSE
collaboration spéciale

La dernière blague de la « famille Iuliani », un groupe de clowns réputés de Verdun, aura été d'apparaître comme par enchantement sur des timbres-poste que les Canadiens utiliseront sur leur courrier à compter du 1^{er} octobre.

Tous les quatre — trois hommes et une femme — appartiennent au Cirque national des clowns, une troupe de formation récente, qui se propose de faire revivre pour la joie des enfants toute la tradition européenne et américaine des clowns.

Les quatre timbres de 45 cents qui seront mis en vente le 1^{er} octobre sont consacrés au cirque et sont ornés de figures de personnages que l'on voit traditionnellement dans le fameux « cercle magique » où les clowns exécutent leurs numéros.

Mais au lieu de dessiner des visages quelconques, les créateurs des timbres ont préféré faire appel à des clowns authentiques et c'est ainsi que les membres du Cirque national des clowns de Verdun ont été choisis. Mais comme il se trouve que l'un des artistes est le père de l'autre, ce sera la première fois dans les annales postales que



Père et fils : à gauche, Giovanni Iuliani, à droite, Frederico Boris Iuliani.

l'on verra un père et son fils sur des timbres différents faisant partie d'une même émission. Les véritables clowns ne sont pas identifiés sur les timbres et la Poste n'a pas, non plus, divulgué leurs noms.

Grâce à des indiscrétions, *La Presse* a appris que l'auguste aux cheveux roux est personnifié par Giovanni Iuliani, un Verdunois de 58 ans qui fait rire les foules depuis nombre d'années, tandis que son fils, Frederico Boris Iuliani, âgé de 28 ans, incarne le clown blanc, celui qui, traditionnellement, mène le jeu à l'intérieur de l'arène. Le troisième personnage est « le vagabond » que Sylvain Provost joue en scène avec ses deux comparses. Enfin, puis-

que la Poste voulait aussi une femme, Vanessa David, une figurante, a prêté ses traits au clown féminin.

L'aîné, Giovanni Iuliani, a tâté de l'art dramatique et de la comédie ; il a été bonhomme dans des fêtes foraines et a fait un peu de cinéma en plus de mille métiers. Son fils, Frederico, a suivi ses traces et ne jure plus que par son métier de clown. Les deux sont vraiment animés du feu sacré et souhaitent perpétuer la tradition clownesque au Québec. Ils ont fondé l'année dernière le Cirque national des clowns qui a gagné ses galons récemment au Musée de la civilisation de Québec dans le cadre de l'exposition *Circus Magicus* et qui part maintenant en tournée d'anthologie dans les écoles.

« En apparaissant sur un timbre, dit Giovanni Iuliani, je me sens un peu comme le porte-flambeau aux Jeux olympiques ; je porte une lourde responsabilité pour tous les clowns du monde. C'est pour moi une fin de carrière spectaculaire. » Quant à son fils Frederico, il considère sa présence sur un timbre comme « un privilège » qui rejoint exactement le contexte éducatif dans lequel évolue le Cirque national des clowns.

La troupe se définit comme « le plus beau petit théâtre clownesque inconnu d'Amérique ». Il risque avec ces timbres d'être désormais beaucoup plus connu qu'il ne le prétend.

Le Conseil scolaire sous tutelle

HUGO DUMAS

À 7 h 30 ce matin, le sous-ministre adjoint à l'Éducation, Henri-Paul Chaput, recommandera à Pauline Marois de mettre le Conseil scolaire de l'île de Montréal (CSIM) en tutelle.

Réunis hier soir pour une septième fois depuis le 17 août, les 16 délégués du CSIM ne sont toujours pas parvenus à sortir de l'impasse qui empêche l'organisme de fonctionner depuis l'implantation des nouvelles commissions scolaires linguistiques. La semaine dernière, la ministre Marois disait à *La Presse* en avoir assez du conflit au Conseil. Elle avait alors chargé Henri-Paul Chaput d'étudier des pistes de solution pouvant mettre fin à cette petite guerre de pouvoir.

« Le sous-ministre nous a clairement dit que si ce n'était pas réglé ce soir (hier), il recommanderait la tutelle pour le Conseil », affirme Louise Mainville, une déléguée de la Commission scolaire de Montréal (CSDM).

Le sous-ministre Chaput, après avoir rencontré individuellement chacun des membres du CSIM, en est arrivé à une hypothèse de règlement, qui a été rejetée hier soir en bloc par les huit délégués des commissions scolaires Marguerite-Bourgeoys, English Montréal, Lester B. Pearson et Pointe-de-l'Île, mais accueillie par les cinq représentants de la CSDM et les trois délégués gouvernementaux. Aucune majorité ne s'est donc dégagée. Encore une fois.

Le plan Chaput repose sur l'alternance du pouvoir, aux deux ans, à la présidence du Conseil et au contrôle du comité exécutif. Chacune des deux factions s'opposant au Conseil peut donc diriger l'organisme pendant deux ans. La CSDM a clairement dit que c'était le dernier compromis qu'elle entendait bien faire à ce sujet.

« Nous avons toujours dit qu'il fallait que toutes les commissions scolaires soient représentées à l'exécutif et cette proposition ne respecte pas ça. Comme le Conseil scolaire a une dette de 507 millions, il est important que tous y soient représentés », tranche le président du CSIM depuis sa fondation il y a 25 ans, Jacques Mongeau.

Visiblement outré par une attaque d'un adversaire, M. Mongeau s'est alors levé en pleine séance et a quitté la réunion, flanqué des autres délégués de sa faction.

« J'ai honte d'être ici. Ça fait plusieurs fois que l'on bloque les opérations du conseil pour un poste à l'exécutif alors qu'on devrait travailler dans l'intérêt des enfants », souligne en haussant le ton un délégué de English Montréal, Marvin Helfenbaum.

« Les quatre commissions scolaires se sont livrées à une véritable bouffonnerie », confie la présidente de la CSDM, Diane De Courcy, une fois la réunion terminée.



BESOIN D'UN NOUVEAU PNEU?

ACHETEZ-EN 3 ET OBTENEZ LE 4^E GRATUITEMENT*

Faites l'achat de trois pneus au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) et obtenez le quatrième gratuitement.

OU obtenez 25 % de rabais sur le PDSF de tout pneu acheté séparément. Offre incluant l'installation, l'équilibrage des roues et les corps de valve.

INSPECTION D'AUTOMNE

Comprend : vidange d'huile, incluant jusqu'à 5 litres d'huile à moteur Motorcraft 5W30, nouveau filtre à huile Motorcraft, permutation des pneus, inspection des freins, de l'échappement, des amortisseurs, de la suspension avant et arrière, des câbles et raccords de batterie, des courroies, des niveaux de liquide, des essuie-glace, du filtre à air, du radiateur et des durites. En plus, vérification du liquide de refroidissement, de la batterie et de toutes les lampes et lampes témoins. Et plus encore.

34,95 \$**
TAXES EN SUS

BATTERIE WTBXL

Garantie de 72 mois/
Remplacement gratuit
dans les 12 mois

79,99 \$***
TAXES EN SUS

BATTERIE WTBXT

Garantie de 84 mois/
Remplacement gratuit
dans les 24 mois

89,99 \$***
TAXES EN SUS

Service de **Qualité**
Rendez-vous service



ON CONNAÎT VOTRE VÉHICULE, ON L'A CONSTRUIT.

*Faites l'achat de trois pneus au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) et obtenez un quatrième pneu (même marque, même dimension) gratuitement. OU obtenez un rabais de 25 % sur le PDSF à l'achat d'un pneu ou plus. Toutes les garanties courantes offertes par les fabricants s'appliquent. Certains concessionnaires pourraient ne pas avoir toutes les marques de pneu annoncées en stock. **S'applique à la plupart des voitures et camions utilitaires légers. Frais supplémentaires pour les véhicules équipés de moteur diesel. ***Installation non comprise. S'applique à la plupart des voitures et camions utilitaires légers. Frais supplémentaires pour les véhicules équipés de moteur diesel : batteries WTBXT-65-750 et WTBXT-65-850 à 94,99 \$. Ces offres sont en vigueur uniquement chez les concessionnaires participants et prennent fin le 30 novembre 1998. Les concessionnaires peuvent vendre à moindre prix. Voyez votre concessionnaire pour les détails. Droits provinciaux non inclus, le cas échéant.

Le lien de confiance

Peine de mort. En relations de travail, les avocats syndicaux les plus forts en gueule utilisent parfois cette formule-choc pour qualifier le congédiement d'un salarié. Elle rappelle crûment à tous les intéressés que cette sanction, d'une sévérité exceptionnelle, n'est justifiable que dans un cas très grave.

Lundi, en commentant avec rage la menace de renvoi planant sur 74 préposés au stationnement déjà sous le coup d'une suspension, Luc Chabot, porte-parole du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal, a employé cette image. « Deux poids, deux mesures : la peine de mort pour les salariés et leurs familles, et l'immunité pour les politiques et la police », a-t-il tonné, en promettant de ne ménager aucun effort pour aider ses membres à conserver leur emploi.

À première vue, cette tâche s'annonce délicate. Les aubergines, rémunérées environ 34 000 \$ pour un employé permanent et 17 000 \$ pour un auxiliaire, ont participé en pleine connaissance de cause à un système dont l'illégalité saute aux yeux.

Il était d'ailleurs troublant d'entendre M. Chabot expliquer qu'en recevant son uniforme et sa casquette au moment de son embauche, un nouvel employé obtenait aussi un collant doté des trois lettres magiques pour sa voiture personnelle. Comme s'il s'agissait d'un élément de plus dans la gamme complète des avantages sociaux.

Pourquoi aucun préposé n'a-t-il dénoncé cette pratique ?

« Mets-toi à leur place, répond un autre conseiller syndical. L'affaire était érigée en système depuis longtemps. Exiger qu'ils s'opposent à cet engrenage, toléré par leurs supérieurs et auquel des policiers sont mêlés, c'est exagéré. Si tu l'attaques à ça, tu te mesures à très gros. »

L'argument a du poids. Et en discutant avec des juristes spécialisés en droit du travail, on constate que la Ville fera face à un lourd défi afin de démontrer que le comportement des 74 fautifs a constitué une rupture définitive du lien de confiance.

Depuis les années 1970, le droit du travail a évolué à une vitesse foudroyante au Québec. Il y a 35 ans, par exemple, l'alcoolisme représentait une cause suffisante de congédiement. Aujourd'hui, de façon générale, le patron servira d'abord un avertissement au salarié incapable de contrôler sa soif, en plus de le diriger vers un programme

d'aide. De la même façon, le vol a longtemps constitué un motif clair pour renvoyer un employé. Désormais, les arbitres analysent l'ensemble des circonstances avant de rendre leur décision. Et ils substituent parfois une suspension au congédiement. C'est le principe de gradation des sanctions. En clair, la jurisprudence est devenue plus humaine et plus souple.

Dans le cas qui nous occupe, les zones grises sont nombreuses, d'autant plus que la « peine de mort » est au rendez-vous. « On ratisse large, on ramasse tout le monde, note un avocat. Les gens ne sont sans doute pas tous coupables de la même façon. Si les cadres cautionnaient le système des vignettes VIP, comment blâmer les salariés ? L'affaire est si grosse que le degré de culpabilité des petits salariés n'est pas évident. »

Ainsi, un préposé ayant obtenu son emploi quand le système était déjà en place sera-t-il jugé de la même façon qu'un collègue ayant été témoin de son implantation ? Faut-il distinguer entre un salarié ayant procuré une vignette à un membre de sa famille et un autre s'étant contenté de l'utiliser sur sa propre voiture ? Un employé à qui on reproche une seule infraction mérite-t-il une certaine clémence face à son camarade responsable de quatre fautes ? Le laxisme des cadres, représentants officiels de l'employeur, excuse-t-il le comportement des salariés ?

Au plan légal, voilà des questions intri-



Philippe CANTIN

gantes. Mais elles seront occultées par un débat encore plus significatif : la participation de policiers de la CUM au grand jeu des vignettes VIP.

Durant ses 30 années au sein des forces policières de Montréal, Jacques Duchesneau a traversé plusieurs moments éprouvants. Il fut notamment parmi les premiers

inspecteurs à se présenter à Polytechnique en cette terrible journée du 6 décembre 1991. Mais au plan purement personnel, c'est peut-être l'affaire Henri Marchessault, l'ancien chef de la brigade des stupéfiants arrêté pour trafic de drogue en 1983, qui l'a le plus ébranlé.

« Enquêter sur un policier, vous ne pouvez pas savoir combien c'est difficile, disait le candidat à la mairie, la semaine dernière. Des collègues m'ont mis de côté. D'autres croyaient que j'avais pris charge de l'enquête uniquement pour prendre le job de Marchessault. Et malgré la preuve abondante recueillie contre lui, certains croyaient qu'il avait été *framé* ou qu'il irait infiltrer les bandits en prison. Tu vis vraiment tout seul dans ces moments-là. »

Aujourd'hui, dans le dossier des vignettes, d'autres policiers de la CUM enquêtent sur leurs collègues de travail. Ce sont des camarades avec qui ils partagent des joies et des angoisses. Au fil des années, ils ont été invités à la même fête de Noël et au même tournoi de golf.

Malgré ce manque évident de transparence, le nouveau directeur du SPCUM, Michel Sarrazin, estime son personnel en mesure de mener adéquatement le dossier. Le gouvernement Bouchard l'appuie.

Quand l'affaire a éclaté le 11 septembre, elle a choqué les citoyens. Personne n'apprécie qu'en raison de leur boulot, des gens soient au-dessus des lois. Mais elle conservait néanmoins un côté anecdotique. Après tout, des actes criminels n'étaient pas en cause, comme dans le cas Marchessault.

Mais aujourd'hui, les données ont changé. Dix employés cadres et 74 salariés sont menacés de perdre leur emploi si le comité exécutif de Montréal entérine les recommandations du Service des travaux publics. La vie de dizaines de familles est déjà bouleversée. En apprenant la nouvelle, des préposés ont été secoués au point où ils se sont rendus d'urgence à l'hôpital. Si les sanctions sont maintenues, plusieurs d'entre eux éprouveront des ennuis à dénicher un nouveau boulot.

Or, selon les témoignages entendus jusqu'ici, le système a été instauré par des policiers convaincus que leur métier devait être source de privilèges. Au lieu de verser quelques dollars chaque jour pour garer leur voiture personnelle — à l'image de milliers de Montréalais —, ils se sont auto-proclamés VIP, rien de moins ! Et on demande maintenant à leurs collègues d'analyser la véracité de ces informations, de déterminer si ces policiers ont réellement intimidé des préposés au stationnement leur ayant collé une contravention, comme le soutient le syndicat des fonctionnaires.

Michel Sarrazin, le nouveau directeur de police, joue gros dans cette histoire. La façon dont il mènera le dossier sera scrutée à la loupe. « Il en va de la crédibilité du Service de police », disait Pierre Bélanger, le ministre de la Sécurité publique, vendredi.

Car, au bout du compte, le véritable lien de confiance en jeu dans cette histoire n'est pas tant celui entre les préposés au stationnement et leur employeur. C'est plutôt celui entre la population et son service de police.

Loran Thompson acquitté par le juge Boilard

MARC THIBODEAU

Loran Thompson n'aura finalement pas eu à invoquer la loi traditionnelle mohawk pour se libérer des accusations de contrebande de tabac qui pesaient contre lui.

Le juge Jean-Guy Boilard, de la Cour supérieure, a décidé lundi d'acquitter M. Thompson, qui était le chef spirituel des autochtones responsables de la crise d'Oka, ayant même que le jury n'ait pu entendre sa défense.

Le magistrat a conclu qu'il n'existait pas de preuve suffisante pour incriminer le leader mohawk. Il a refusé cependant de retirer les accusations contre sa fille, Tina, et son gendre, Edward Roundpoint, en indiquant qu'il n'y avait pas « absence de preuve » dans leur cas.

Ces derniers pourraient connaî-

tre le verdict du jury dès aujourd'hui, les avocats ayant terminé leur plaidoirie hier après-midi, près de deux semaines après le début du procès. Dès l'ouverture, M. Thompson avait créé un certain émoi en interpellant le juge pour réclamer, en mohawk, que son nom autochtone soit utilisé. Selon Julio Peris, qui représentait alors l'accusé avec un collègue, le juge Boilard n'a guère apprécié l'incartade. Il a brièvement fait expédier M. Thompson en cellule avant d'expliquer à ses avocats qu'eux seuls pouvaient s'adresser à la cour.

M. Thompson, pour se libérer de cette contrainte, a décidé de se représenter lui-même, en contraignant du coup le juge à veiller attentivement au respect de ses droits.

ANGLAIS
COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION
Petits groupes : 3 à 7 personnes; admission continue
COURS INTENSIFS à temps partiel et semi-intensifs
de jour, 25 h / semaine 135 \$ / semaine*
matin, après-midi, soir, samedi 1 à 7 fois / sem. • 190 \$ / 30 h*
numéro pédagogique inclus, pas de taxe, entièrement déductible d'impôt, frais d'inscription : 40 \$

Converlang
école de langues postmoderne
accréditée par Emploi-Québec (SQDM)
5268, av. du Parc
www.converlang.com 278-5309

loto-québec résultats

Banco Tirage du 98-09-22
1 4 14 17 19
20 29 30 31 40
41 44 46 48 49
58 63 64 65 70

Quintissime Tirage du 98-09-22
3 4
691 8710

Extra Tirage du 98-09-22
NUMÉRO: 680135

TVA LE BÉNEFAIRE DES TIRAGES
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Les perles...
Une idée des plus cultivées

Perles des mers du sud et perles noires de Tahiti également disponibles.

Le plus grand choix au Québec.
À partir de 89 \$

Nos diamants et pierres précieuses sont sélectionnés par le Laboratoire gemmologique du Canada.

LE PARCHEMIN
Mezzanine, Métro Berni UQAM, 1500, rue Berni, Montréal
514-5243 sans frais 1-800-447-4878

MONTBLANC, SEIKO, LONGINES, Tissot, Swarovski, J. Dupont

GRANDE VENTE DE FIN D'ÉTÉ
La plus grande sélection de meubles de rotin haut de gamme au Québec.

Plus de 100 ensembles de salle à diner, salon et chambre à coucher en salles de montre dans nos deux magasins doivent partir avant la fin du mois.

De plus, des escomptes sur tout notre stock régulier; votre choix de couleurs de rotin et de tissu.

Faites votre sélection le plus tôt.

Jusqu'à 60 % sur tous les modèles en magasin.

INFLUENCE MEUBLES EN ROTIN HAUT DE GAMME

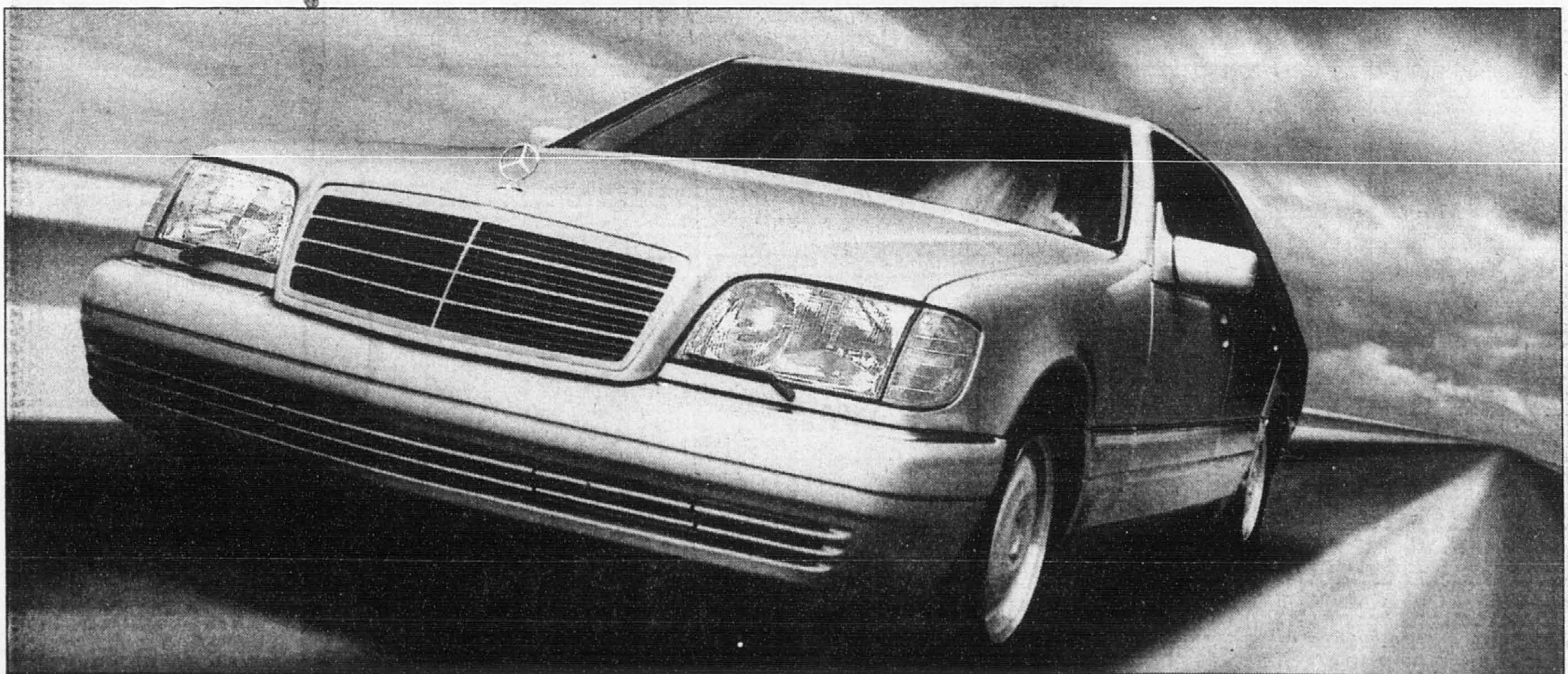
3919, boul. Taschereau Saint-Hubert (Qué.)
Tél. : (514) 445-8678

8493, boul. Décarie, 2e étage Mont-Royal (Québec)
Tél. : (514) 734-2801

Heures d'ouverture :
Lun., mardi, merc. : 10 h à 18 h
Jeudi, vendredi : 10 h à 21 h
Samedi : 10 h à 17 h
Dimanche : 12 h à 17 h (seulement à Saint-Hubert)

Sortez de l'ordinaire
AVEC LE CAHIER **Sortir**
DU JEUDI DANS **La Presse**

FONDATION DES MALADIES DU COEUR
Merci.



Vous pourriez vous contenter de moins. Mais en fait, vous n'avez pas le choix.

► On a déjà parlé de la Mercedes-Benz de Classe S comme de la meilleure voiture au monde. Toutefois, comme bien des propriétaires de voitures de Classe S le proclament, c'est encore rester en-dessous de la vérité.

► Naturellement, une telle admiration pourrait passer pour de la pure vantardise. Nous pensons au contraire que cela devrait être considéré comme la preuve que ceux qui connaissent le mieux la voiture de Classe S sont aussi

les mieux placés pour évaluer son degré de technologie sans précédent et sa remarquable finition.

► Avec un tel ensemble de qualités, plus la réputation bien méritée de Mercedes-Benz, la question n'est évidem-

ment plus de savoir si vous devriez acheter une Mercedes-Benz de Classe S, mais quand vous devriez le faire.

► Pour faire un essai de l'automobile qu'IntelliChoice a nommée « Une des meilleures valeurs hors tout » parmi

les voitures de luxe 1998, composez le 1 800 387-0100. Ou visitez notre site Web à : www.mercedes-benz.ca.



Mercedes-Benz

Montréal métro

Alliance Québec fait plier Eaton

L'anglais devrait bientôt réapparaître au magasin du centre-ville

HUGO DUMAS

La compagnie Eaton recule devant les nombreuses plaintes de sa clientèle anglophone et entreprend des consultations en vue de modifier sa politique d'affichage commercial à l'intérieur de son magasin du centre-ville de Montréal, où les affiches sont présentement toutes rédigées en français.

Il y a deux semaines, le président d'Alliance Québec, William Johnson, menaçait d'organiser un boycott des succursales québécoises des banques et grands magasins qui refusent d'accorder une plus grande place à l'anglais sur leurs affiches. Eaton n'avait pas bronché devant ces menaces, ce qui lui avait valu des félicitations du Mouvement souverainiste du Québec.

Dans un communiqué publié hier, le président et chef de la direction de la compagnie, George Kosich, a effectué un virage à 180 degrés et laissé sous-entendre hier que des affiches bilingues pourraient bientôt apparaître dans toutes les allées du grand magasin de la rue Sainte-Catherine Ouest.

« Nous sommes un détaillant de mode et nous ne désirons pas susciter de controverse politique ni froisser des membres des collectivités que nous desservons, lit-on dans le communiqué. Le rôle d'Ea-



Le magasin Eaton du centre-ville de Montréal se retrouve encore au coeur du débat linguistique.

PHOTO THÉO La Presse

ton est de servir tous ses clients de manière efficace. De fait, notre magasin du centre-ville de Montréal dessert un grand nombre de clients anglophones et notre politique future doit en tenir compte.»

Les magasins Eaton de Pointe-Claire et du centre Rockland, à Mont-Royal, fréquentés par une clientèle majoritairement anglophone, affichent déjà dans les deux langues dans la mesure permise

par la loi québécoise, qui impose la prédominance du français.

May Chouéri, la directrice du marketing et des relations publiques pour la compagnie Eaton au Québec, admet que plusieurs

clients anglophones ont déposé des plaintes concernant la politique d'affichage actuelle, mais elle assure que les affiches bilingues ne sont pas encore installées dans le magasin du centre-ville.

« Ce n'est pas un recul de vouloir répondre aux besoins de sa clientèle. On a beaucoup de clients anglophones et de touristes au centre-ville. On étudie la situation », explique-t-elle à La Presse.

Quant à William Johnson, il demande à tous les détaillants du Québec d'installer des affiches commerciales en anglais dans leurs commerces, en respectant les normes prescrites par la loi.

« Ça veut peut-être dire de placer une affiche en anglais pour deux en français », suggère-t-il.

M. Johnson lancera ce matin une campagne pancanadienne de boycottage et de piquetage devant les entreprises qui se bornent encore à l'unilinguisme dans l'affichage. Mais il refuse de dévoiler quels commerces seront ciblés par cette mesure, en précisant toutefois qu'il s'agit de « grandes compagnies ».

La compagnie Eaton entend poursuivre ses consultations auprès de sa clientèle, de la direction du magasin du centre-ville et de certains « collègues du secteur » pour déterminer les grandes lignes de sa nouvelle politique d'affichage commercial.

Un cadre de la SQ réprimandé

MARCEL LAROCHE

Blâmé par le Comité de déontologie policière pour son agressivité à l'égard d'un automobiliste qu'il venait d'intercepter sur la route, l'inspecteur-chef Normand Proulx, de la SQ de Montréal, s'est vu imposer une réprimande pour son geste d'inconduite.

Cette réprimande entache sérieusement sa carrière professionnelle au sein de la Sûreté du Québec.

L'incident qui a conduit M. Proulx devant le Comité de déontologie policière remonte au samedi 3 février 1996, alors qu'il était commandant du district de Montréal. Au volant d'une voiture banalisée fournie par son employeur, le policier était en congé lorsqu'il a décidé d'intercepter le conducteur d'une camionnette qui venait de lui couper le chemin à la sortie du tunnel Louis-H.-LaFontaine, dans l'est de la métropole. Le policier avait alors annoncé au conducteur du véhicule, Philippe Ferron, qu'il allait recevoir une contravention par courrier pour conduite dangereuse.

Considérant que l'officier de la SQ l'avait insulté lors de cette intervention, l'homme d'affaires de la Rive-Sud a porté plainte auprès du Comité de déontologie policière.

Dans une décision rendue le 6 juillet, Me Richard W. Iuticone concluait que le comportement agressif de l'inspecteur-chef Proulx constituait un acte dérogatoire au Code de déontologie des policiers du Québec.

En imposant une réprimande pour son geste d'inconduite, le Comité a tenu compte de la carrière « exceptionnelle, exemplaire et irréprochable » de M. Proulx, actuellement directeur général adjoint par intérim à la Sûreté du Québec.

Indicatif 450

À compter du 30 septembre, un message enregistré se fera entendre lorsque les appels dirigés vers l'indicatif régional 514 et le nouvel indicatif 450 n'auront pas été composés correctement.

Ce message rappellera à l'appelant d'utiliser le bon indicatif régional, puis l'appel composé sera automatiquement acheminé à destination.

L'instauration de ce message d'interception constitue la deuxième phase du processus de transition vers l'utilisation des deux indicatifs régionaux dans l'agglomération montréalaise.

Bell souhaite ainsi inciter la population à adopter dès maintenant les nouvelles habitudes de composition car, à compter du 16 janvier, seuls les appels composés correctement seront acheminés.

CLAUDE-V. MARSOLAIS

La lutte contre le travail au noir dans l'industrie de la construction a permis au gouvernement de récupérer 200 millions de dollars en trois ans dont 85 millions pour la seule année 1997.

Le ministre du Travail, Matthias Rioux, s'est félicité du travail accompli dans cette industrie qui accapare 18 milliards d'investissement par année et qui est considérée comme le secteur où l'on dénombre le plus de travail au noir.

« Il y a peut-être un autre tour de vis à donner », a signalé le ministre en indiquant que le montant qui échappe au fisc dans cette industrie est évalué à 500 millions par an.

C'est pourquoi, il a annoncé l'adoption prochaine, au début d'octobre, d'un règlement qui aura pour objet de limiter la capacité de soumissionner des entrepreneurs de mauvaise foi. Ainsi, un entrepreneur pris en flagrant délit de travail au noir devra vivre avec une licence restreinte qui va l'exclure pendant un an ou deux des contrats publics, par exemple dans les réseaux de la santé et l'éducation.

La Commission de la construction du Québec s'est vue accorder par le gouvernement une aide de 12 millions sur trois ans afin de

lutter contre le travail au noir. Selon le directeur général André Ménard, cela a permis à l'organisme d'augmenter sa force d'inspection et de mettre sur pied un registre informatisé des chantiers de construction en activité au Québec dont les renseignements proviennent des municipalités et de la Société immobilière du Québec.

Un contrôle plus musclé a permis de faire sortir de l'ombre certains travailleurs traditionnellement au noir dans la pose de couvre-planchers et d'armatures en acier. Mais il y a encore beaucoup à faire pour rendre encore plus blanche cette industrie. Le ministre a notamment pointé le secteur de l'autoconstruction qui est une véritable passoire.

La Commission de la construction vient de terminer une campagne d'information de quatre mois à travers le Québec au coût de 100 000 \$. Une équipe de dix jeunes étudiants ont parcouru 37 000 kilomètres afin d'encourager les employeurs et les travailleurs de la construction à travailler « au blanc ».

Le président de la CSN-Construction, André Paquin, s'est dit un peu sceptique par les mesures annoncées par le ministre du Travail. « Donner une licence restreinte à un entrepreneur qui fraude, ce n'est pas une grosse punition. On devrait tout simplement l'écarter de l'industrie », a-t-il conclu.

■ Président d'honneur de la soirée de la fondation Marie-Robert (pour la recherche sur les traumatismes crâniens), c'est à titre de président de la Corporation des concessionnaires d'automobiles de Montréal, que Denis Archambault, a remis un don de 20 000 \$ à cette fondation qui se préoccupe de traumatismes principalement imputables à des accidents de la route. Le spectacle, qui met en vedette la chanteuse Natalie Choquette, aura lieu lundi au Gesù. Coût : 125 \$. Renseignements : 932-2662.



Linda Malo

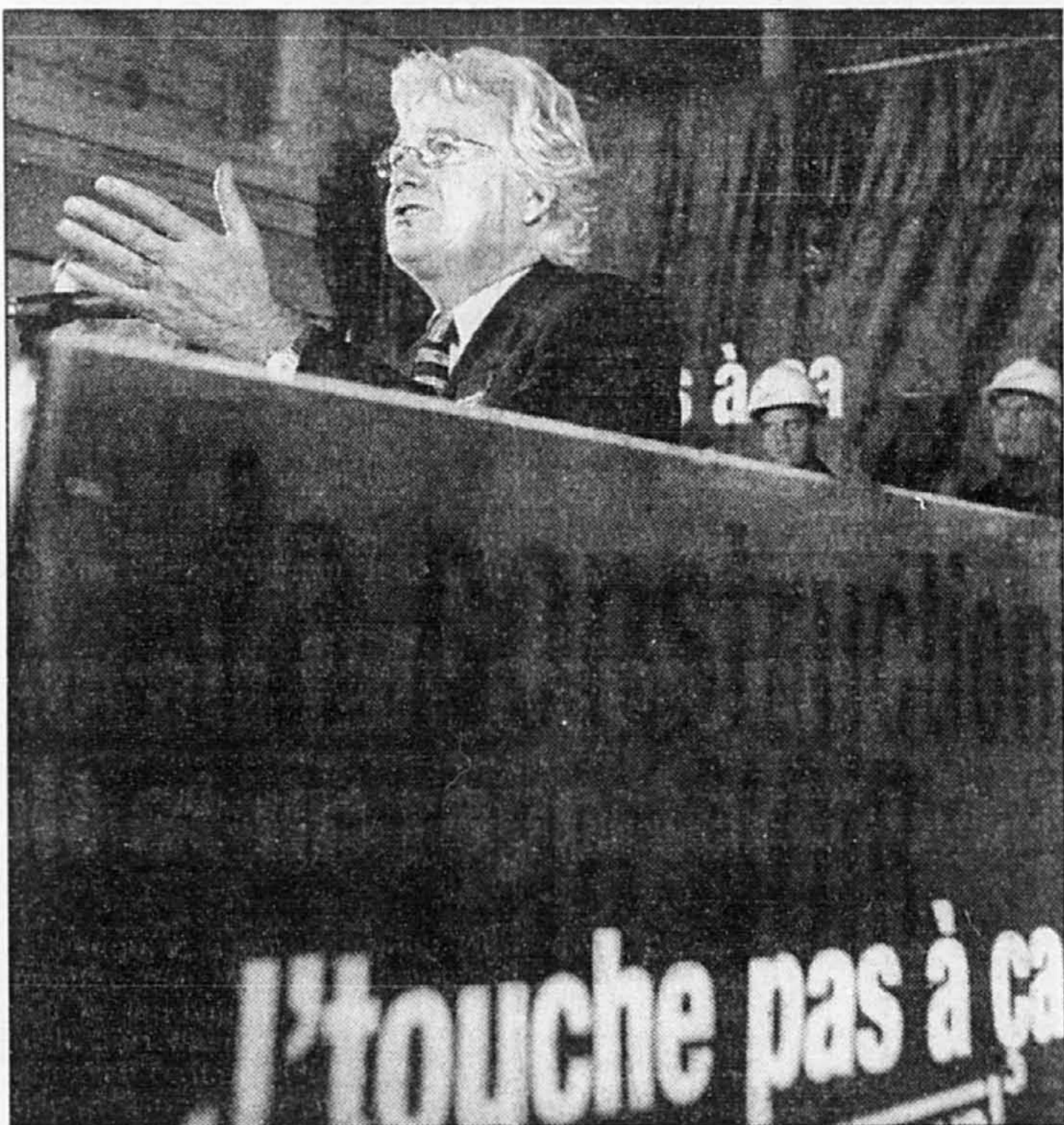
■ Porte-parole de la Pause-café, activité-bénéfice de la société Alzheimer, la comédienne Linda Malo invite à contribuer au financement de l'organisme de soutien aux personnes et familles marquées par la maladie d'Alzheimer, en prenant un café dans l'un des nombreux commerces participants, demain, journée de la Pause-café Alzheimer. Pour se renseigner on communique avec la section locale de la société Alzheimer ou en téléphonant, pour Montréal, au 369-0800, ou dans l'ensemble du Québec au 1-800-MEMOIRE. Sur la Rive-Sud de Montréal (442-3333), on compte sur la participation de McDonald's, Club Price, CIBC, etc. À Montréal, plusieurs grandes entreprises, et la plupart des commerces de Place Montréal Trust et du

Centre de commerce mondial, seront aussi présents au salon Le monde des affaires, à Place Bonaventure. Les participants exposeront l'affiche Pause-café pour l'Alzheimer.

■ Souper-bénéfice du Centre d'information sur les nouvelles religions, le jeudi 29 octobre, à 18h30, au Carlton, 8860, boulevard Langevin, à Saint-Léonard. Placé sous la présidence d'honneur de Jean-Luc Mongrain, qui agira également comme conférencier, l'événement aura pour thème *Les médias et les nouvelles religions*. Coût : 50 \$. Renseignements : Centre d'information sur les nouvelles religions, 8010, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2R 2G1. Tél. 382-9641.

■ C'est sous la présidence d'honneur du réalisateur et metteur en scène Robert Lepage, que se tiendra le déjeuner du domaine Forget, le dimanche 18 octobre, au château Frontenac de Québec. Edgar Fruittier animera l'événement. Renseignements : (418) 452-8111.

■ Le président du club Lions de Montréal-Ahuntsic, Bernard Ross, a tenu à se faire accompagner de son prédécesseur et instigateur du projet de don d'une camionnette, Roger Gagnon, pour remettre les clés de cette camionnette de douze places (35 000 \$) à Rachel Sigouin, directrice générale de l'organisme Entraide Ahuntsic Nord, qui transporte des personnes âgées. Le club a contribué pour la moitié du



Le ministre Matthias Rioux s'est réjoui hier des résultats de la lutte contre le travail au noir dans la construction, un secteur où on estime à 500 millions les sommes qui échappent au fisc.

PHOTO ANDRÉ FORGET, La Presse

Têtes d'affiche



Julie de L'Étoile

coût d'achat, l'autre moitié ayant été assumée par la Fondation internationale des clubs Lions, qui était représentée par Gilles Melançon.

■ C'est une toute jeune handicapée, Julie de L'Étoile Lapointe, dix ans (qui se déplace en fauteuil roulant) qui, au côté du comédien Marc-André Coallier, mènera campagne au cours des prochains jours pour recueillir des fonds afin que la Société pour les enfants handicapés du Québec puisse offrir des services à davantage d'enfants handicapés. En effet, seulement 2000 des 50 000 enfants du Québec ayant un handicap bénéficient des services de la société (résidence, auberge, garderie, transport, colonie de vacances). Des centaines d'enfants des écoles primaires et secondaires recueillent des fonds en tendant une tirelire *Papillon*, emblème de la Société pour les enfants handicapés du Québec. Renseignements : Société pour les enfants handicapés du Québec, 2300, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H3H 2R5. Tél. 937-6171.

■ Phoenix, un centre de traitement pour alcooliques et toxicomanes, situé à Lachine, tiendra un encan, le dimanche 4 octobre à compter de 13h, au Comedy Nest (Nouvel hôtel, 1740, boulevard René-Léves-

que Ouest). On trouvera un peu de tout, depuis un panier d'épicerie à remplir de denrées, jusqu'à un séjour à Toronto. Renseignements : 634-7207.

■ Une entente intervenue avec la fondation Canadian Plus (transporteur aérien Canadian) amènera les voyageurs utilisant les services de Canadian (promotion « vente de sièges »), à en faire bénéficier la fondation canadienne Rêves d'enfants. Cette fondation recevra des points permettant d'obtenir des billets d'avion pour réaliser des rêves de jeunes Canadiens. Rens. : 1-800-665-1177 ; Internet : www.cdnair.ca. Certaines restrictions s'appliquent.

■ L'orchestre I Musici donnera un spectacle au profit de la Société canadienne de la sclérose en plaques, le mercredi 28 octobre, à 20h, à la salle Pollack de l'université McGill. Placé sous le patronage de la présidente du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal, Vera Danyluk, et commandité par la compagnie pharmaceutique Biogen, ce concert s'inscrit dans le cadre des activités du cinquantenaire de la Société canadienne de la sclérose en plaques. Coût : 125 \$. Renseignements : 849-7591 ou 1-800-268-7582.

Adressez vos communications à :
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

Montréal métro

Inefficaces, les pompiers de Montréal ?

Un chercheur de l'Université du Québec à Chicoutimi le croit; une étude les place au dernier rang d'une sélection de 54 services d'incendie

RECHERCHE UNIVERSITAIRE

ANDRÉ PRATTE

Le Service de prévention des incendies de Montréal a beau coûter beaucoup plus cher que le service municipal moyen, on déplore sur son territoire plus d'incendies par habitant qu'ailleurs. Ce constat ressort d'une étude sur le coût et l'efficacité des services de lutte aux incendies préparée par l'économiste Jacques Desbiens, de l'Université du Québec à Chicoutimi, dont *La Presse* a obtenu copie.

Ayant mesuré la productivité des services de pompiers en fonction des dépenses par habitant, M. Desbiens a ensuite entrepris de jauger l'efficacité de ces services selon quatre critères : les pertes matérielles (causées par des feux) par habitant et par 1000 \$ de richesse foncière, et le nombre d'incendies par mille habitants et par 100 000 \$ d'évaluation foncière. Ces quatre classements ont ensuite été fusionnés pour aboutir à un classement global de l'efficacité. « Les municipalités les plus efficaces dans la lutte à l'incendie sont celles qui réussissent le mieux à limiter le nombre d'incendies et les pertes matérielles tant en fonction de la population protégée qu'en regard de la richesse foncière à conserver », explique le chercheur.

En mettant côte à côte le « palmarès » de l'efficacité et celui de la productivité, on constate que jusqu'à un certain point, les deux vont de pair dans le cas des 54 villes ayant à leur emploi des pompiers à temps plein. Ainsi, le service de protection contre les incendies de Pointe-Claire, qui arrive premier au chapitre de la productivité, c'est-à-dire du coût par habitant, arrive au cinquième rang quant à l'efficacité. Le rapport pertes matérielles/richeesse foncière est particulièrement favorable à cette municipalité. Les villes d'Aylmer et de Hampstead se classent également très bien autant au chapitre des coûts qu'à celui de l'efficacité du service. Montréal-Nord, Montréal-Ouest, Outremont, Brossard, Côte-Saint-Luc, Laval et Longueuil obtiennent aussi des résultats supérieurs à la moyenne dans chacun des deux « palmarès ».

Montréal, c'est mon feu

Par contre, certaines municipalités font mauvaise figure dans les deux classements, c'est-à-dire que même si leur service de pompiers coûte plus cher que la moyenne, le nombre d'incendies et les pertes causées par ces sinistres sont également parmi les plus élevés. C'est le cas de Montréal, classée 53e pour la productivité et 40e pour l'efficacité. Montréal enregistre chaque année 0,91 \$ de pertes par 1000 \$ de richesse foncière à la suite d'incendies, ce qui est passablement

plus que Laval (0,69 \$, au 27e rang), Sherbrooke (0,67 \$, au 21e rang), Longueuil (0,55 \$, au 13e rang) et, bien sûr, Pointe-Claire (0,27 \$). Montréal fait cependant mieux à cet égard qu'une vingtaine d'autres villes dont Québec, Saint-Léonard et Montréal-Est.

Rien n'est parfait

Jacques Desbiens convient que sa mesure de l'efficacité des services de pompiers n'est pas parfaite et que des variables dont il n'a pu tenir compte, l'âge moyen des logements par exemple, pourraient expliquer une partie des écarts entre municipalités.

Néanmoins, souligne l'économiste, « le rôle d'un service de protection contre l'incendie, c'est de maintenir le nombre de sinistres et les pertes le plus bas possible ».

Notons enfin qu'on trouve dans les classements quelques villes où le service de prévention des incendies est très bien géré, mais apparemment inefficace. Québec, par exemple, se classe au deuxième rang au chapitre du coût par habitant, mais au 42e rang pour le nombre d'incendies et le montant des pertes subies. À l'inverse, certaines municipalités dont le service de pompiers est particulièrement coûteux peuvent au moins se vanter d'avoir subi moins d'incendies et de pertes que la moyenne des villes. C'est le cas, entre autres, de Mirabel.

Le palmarès des services de pompiers

Classement selon la productivité en 1995 (pour les 54 villes où les pompiers sont à temps plein)

Municipalités	Coût réel (1) 1995	Coût estimé (2) 1995	Coût réel et estimé 1995 =1-2
1 Pointe-Claire	126,47 \$	202,13 \$	-75,66 \$
2 Québec	85,78 \$	118,46 \$	-32,68 \$
3 Saint-Jean-sur-Richelieu	26,49 \$	46,97 \$	-20,48 \$
4 Outremont	97,60 \$	117,70 \$	-20,10 \$
5 Aylmer	45,80 \$	65,22 \$	-19,42 \$
6 Hampstead	246,84 \$	266,02 \$	-19,18 \$
7 Montréal-Ouest	250,70 \$	267,54 \$	-16,84 \$
8 Laval	46,13 \$	59,90 \$	-13,77 \$
9 Montréal-Nord	62,20 \$	73,59 \$	-11,39 \$
10 Mont-Royal	146,68 \$	154,97 \$	-8,29 \$
11 Longueuil	35,05 \$	43,16 \$	-8,11 \$
12 Saint-Hubert	31,59 \$	39,36 \$	-7,77 \$
13 Rimouski	36,22 \$	43,92 \$	-7,70 \$
14 Greenfield Park	17,04 \$	24,19 \$	-7,15 \$
15 Sainte-Thérèse	17,22 \$	24,19 \$	-6,97 \$
16 Pierrefonds	41,57 \$	48,49 \$	-6,92 \$
17 Mont-Saint-Hilaire	23,29 \$	28,72 \$	-5,43 \$
18 Brossard	20,23 \$	25,32 \$	-5,09 \$
19 Côte-Saint-Luc	95,68 \$	100,21 \$	-4,53 \$
20 Mascouche	18,63 \$	23,06 \$	-4,43 \$
21 Chambly	21,53 \$	25,32 \$	-3,79 \$
22 Victoriaville	21,78 \$	23,06 \$	-1,28 \$
23 Chicoutimi	40,44 \$	41,64 \$	-1,20 \$
24 Joliette	67,88 \$	69,02 \$	-1,14 \$
25 Gaspé	30,99 \$	32,11 \$	-1,12 \$
26 Repentigny	15,35 \$	16,28 \$	-0,93 \$
27 Sainte-Foy	64,64 \$	65,22 \$	-0,58 \$
28 Lachine	102,18 \$	102,49 \$	-0,31 \$
29 Châteauguay	17,23 \$	17,41 \$	-0,18 \$
30 Sorel	22,09 \$	21,87 \$	0,22 \$
31 Blainville	25,55 \$	25,32 \$	0,23 \$
32 Terrebonne	21,86 \$	19,67 \$	2,19 \$
33 Dollard-des-Ormeaux	53,29 \$	50,01 \$	3,28 \$
34 Boisbriand	29,96 \$	26,45 \$	3,51 \$
35 Val-d'Or	29,58 \$	25,67 \$	3,91 \$
36 Magog	31,88 \$	27,59 \$	4,29 \$
37 Hull	104,91 \$	100,21 \$	4,70 \$
38 Saint-Antoine	37,09 \$	32,11 \$	4,98 \$
39 Gatineau	60,78 \$	55,33 \$	5,45 \$
40 Saint-Léonard	83,12 \$	76,63 \$	6,49 \$
41 Saint-Jérôme	63,99 \$	56,85 \$	7,14 \$
42 Saint-Eustache	32,62 \$	23,06 \$	9,56 \$
43 Baie-Comeau	45,03 \$	34,80 \$	10,23 \$
44 Mirabel	34,70 \$	23,06 \$	11,64 \$
45 Rouven-Noranda	36,44 \$	24,15 \$	12,29 \$
46 Beloeil	49,09 \$	34,04 \$	15,05 \$
47 Sherbrooke	117,04 \$	101,73 \$	15,31 \$
48 Anjou	89,17 \$	73,59 \$	15,58 \$
49 Saint-Laurent	146,35 \$	127,59 \$	18,76 \$
50 Westmount	195,77 \$	173,23 \$	22,54 \$
51 Montréal-Est	473,86 \$	445,53 \$	28,33 \$
52 Dorval	197,84 \$	167,90 \$	29,94 \$
53 Saint-Pierre	112,11 \$	81,95 \$	30,16 \$
54 Montréal	176,58 \$	129,87 \$	46,71 \$

(1) Dépenses nettes/habitant
(2) Dépenses nettes/habitant si le service était géré comme la moyenne

Infographie La Presse



De beaux équipements coûteux certes, mais pour répondre aux besoins particuliers d'une métropole composée d'une population de locataires logés dans des immeubles résidentiels de deux, trois ou quatre étages.

10 000 000 \$

CE SOIR

ÇA CHANGE PAS LE MONDE. SAUF QUE...

Rive-Sud/Montérégie

La CSST et la Régie du bâtiment enquêtent sur l'effondrement au salon de quille

Un inspecteur en structures de la CSST et des experts de la Régie du bâtiment ont procédé hier à un examen minutieux des débris et des installations de la salle de quilles Champion, à Greenfield Park, où s'est produit l'effondrement d'une cloison séparant deux niveaux de plafond.

Marc Émond, de la Régie du bâtiment, a expliqué que la cause de l'accident n'avait pas encore été déterminée avec exactitude. « Nous savons que c'est le système d'ancrage au plafond qui est en cause. Il a cédé soudainement, apparemment d'un seul coup, dit-il. D'après les renseignements fournis, il n'y a pas eu de signes prévisibles. »

M. Émond ajoute que la Commission de la santé et de la sécurité du travail pourrait fournir plus de précisions aujourd'hui.

Il a de nouveau souligné que ce n'était pas le plafond, mais bien un mur en gypse qui s'était effondré lundi midi alors que 175 personnes étaient à l'intérieur de la salle de quilles. L'accident a fait 24 blessés dont trois étaient toujours hospitalisés hier. Mais leur état est bon et ils recevront leur congé sous peu.

« Ce mur servait seulement à dissimuler des équipements techniques et n'avait pas un rôle de soutien », précise M. Émond. Les experts vérifient si les rénovations à l'édifice, récentes et passées, de même que l'installation de caméras et de téléviseurs peuvent être responsables de l'effondrement.

Le maire, l'ex-mari et la greffière

Le conseil municipal de Greenfield Park suspend Carole Leroux

MARTHA GAGNON

La liaison amoureuse du maire de Greenfield Park, Marc Duclos, avec Carole Leroux, l'ex-greffière de la Ville, continue de susciter du mécontentement. Hier soir, le conseil a adopté une résolution pour suspendre temporairement Mme Leroux qui est maintenant greffière à la cour municipale.

« Le conseil, au nom des citoyens, ne désire aucunement tolérer et encourager une telle situation de conflit d'intérêts et d'apparence de conflit d'intérêts », mentionnent les quatre conseillers qui ont présenté la résolution lors d'une assemblée spéciale où la liaison du maire était le seul sujet à l'ordre du jour.

Les trois autres conseillers et le maire ne se sont pas présentés à la réunion.

La mutation de la greffière municipale à la cour municipale ne fait pas l'affaire de ces conseillers qui affirment ne pas avoir été informés adéquatement du changement d'affectation.

Dans le but de dissiper les risques de conflit d'intérêts, le directeur général a proposé un échange de postes entre la greffière municipale et celle de la cour municipale.

Les conseillers qui, à l'époque, ont approuvé le changement, reviennent aujourd'hui sur leur décision et demandent qu'un expert en relations de travail se penche sur

le dossier et fasse des recommandations au conseil municipal.

Selon eux, ces changements d'affectation « n'ont été faits que pour servir les intérêts personnels et la vie privée du maire Duclos et de l'ex-greffière, et ne relèvent aucunement des intérêts de la ville et des citoyens ».

La résolution prévoit la suspension avec solde de Mme Leroux jusqu'à ce que l'étude du dossier soit complétée, et le retour à son ancien poste de l'ex-greffière à la cour municipale, Stella Bush, qui avait accepté de changer de fonction.

Par ailleurs, le conseil demande également au directeur général de la ville, André Cholette, d'adresser immédiatement une demande au Directeur général des élections pour qu'il nomme un directeur des élections indépendant à Greenfield Park.

Toute cette affaire entourant la liaison du maire survient, en effet, en pleine campagne électorale. Les quatre conseillers qui ont appuyé la résolution ne font plus partie de l'équipe de candidats du maire Duclos. Il s'agit de Gilles Asselin, Kevin Erskine Henry, Daniel Saint-Laurent et Hélène Dufresne qui, la première, a dévoilé publiquement la relation amoureuse du maire.

L'ex-mari se présente

Mais le plus étonnant et même le plus renversant, est que l'ex-mari de Mme Leroux, Jean-Marc Lemieux, a annoncé son intention de se présenter à la mairie. Il a déclaré dans une entrevue à un quotidien qu'il ne s'agissait aucunement d'un geste de ven-

geance ou de jalousie mais, d'un désir réel de se lancer en politique. Il a même expliqué que le poste de greffière qu'occupait son ex-femme l'empêchait auparavant de se présenter.

La Presse n'a pu joindre M. Lemieux hier. Quant au maire sortant, il a refusé de faire des commentaires à ce sujet. Son organisation électorale veut toutefois adresser une plainte au Directeur général des élections concernant la publicité entourant la candidature de M. Lemieux qui, selon elle, utiliserait le nom d'un parti qui n'a pas encore été approuvé.

Dans leur résolution, les quatre conseillers ont également adressé une motion de blâme et de non-confiance à l'endroit de M. Duclos à la suite de sa liaison. Ils reprochent aussi au directeur général de ne pas « s'être acquitté de ses responsabilités comme il se devait et d'avoir toléré qu'une situation existe et se perpétue ».

Avant l'assemblée du conseil, M. Cholette a déclaré à La Presse qu'il estimait avoir agi correctement en proposant un changement d'affectation pour éliminer les risques de conflit d'intérêts au lieu d'une démission comme l'envisageait la greffière. Il nie avoir omis de remettre au conseil une lettre de démission de cette dernière. « Elle m'a seulement indiqué son intention de démissionner de son poste, mais n'a pas rédigé de lettre, dit-il. J'ai, quant à moi, proposé de régler la situation d'une autre façon. »

Selon le maire, la Ville devra obtenir des avis juridiques sur les implications de la résolution adoptée hier soir sur le plan légal et administratif.

Dodge Caravan/Plymouth Voyager 1998

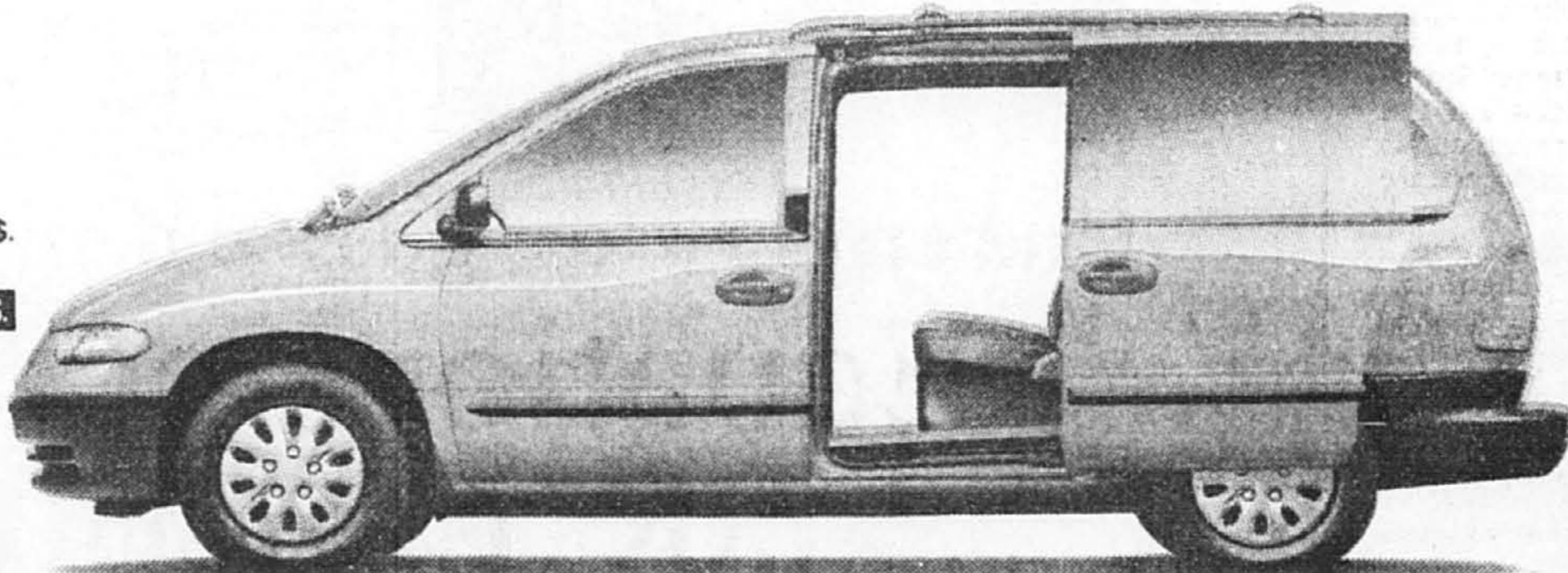
L'ensemble 26T + GKD comprend : • Moteur V6 de 3 litres, 150 ch • Transmission automatique à 4 rapports • Climatiseur • Deux portes coulissantes • Sièges pour sept passagers • Sièges à roulettes Easy OutSM • Radio AM/FM stéréo • Porte-bagages au toit • Essuie-glace de lunette arrière • Verrous à l'épreuve des enfants

245\$*
PAR MOIS

Location, terme de 36 mois. Comptant initial de 3 335 \$.
Avec 0 \$ de comptant initial, 345 \$ par mois.

TAXE SUR LE CLIMATISEUR, TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS.

~~20 149\$**~~
19 549\$**
TAXE SUR LE CLIMATISEUR INCLUSE.



LA VENTE

COLOSSALE

DERNIÈRE CHANCE

Dodge/Plymouth Neon 1998

L'ensemble 22D comprend : • Moteur 2 litres, 16 soupapes, 132 ch • Transmission automatique • Climatiseur • Poutres de renfort dans les portes • Radio AM/FM stéréo • Banquette arrière à dossier séparé rabattable • Volant inclinable

165\$*
PAR MOIS

Location, terme de 36 mois.
Comptant initial de 2 861 \$. Aucun dépôt de sécurité.
Avec 0 \$ de comptant initial, 246 \$ par mois.

TAXE SUR LE CLIMATISEUR, TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS.

14 450\$**
TAXE SUR LE CLIMATISEUR INCLUSE.



Train de banlieue : le CN trop gourmand

La mise en marche d'un train de banlieue sur la Rive-Sud, entre Mont-Saint-Hilaire et le centre-ville de Montréal, se heurte au prix, jugé trop élevé, exigé par le Canadian National pour l'utilisation de ses voies ferrées et de ses équipements.

L'Agence métropolitaine de transport (AMT), un organisme public créé il y a deux ans, estime que les banlieusards de la Rive-Sud, dans le corridor longeant la route 116, sont mûrs pour un train, comme il en existe déjà sur la Rive-Nord (Blainville, Deux-Montagnes et Rigaud). Une étude dévoilée hier par l'AMT évalue la demande entre 5000 et 12 500 déplacements par jour aux heures de pointe, selon le nombre de gares et de départs, ce qui « justifie amplement un train de banlieue pour la Rive-Sud », selon l'organisme.

L'AMT aimerait que le train puisse rouler au plus tard à la rentrée du mois de septembre 1999. Cinq gares accueilleraient les passagers sur la Rive-Sud, à Saint-Lambert, LeMoynes, Saint-Bruno, Saint-Basile-le-Grand et Mont-Saint-Hilaire. À Montréal, il s'agit de la Gare centrale.

Le CN a accepté d'examiner la faisabilité d'un projet comprenant trois départs le matin et autant le soir. « Nous sommes prêts à aller de l'avant », a commenté hier Louise Filion, porte-parole de la compagnie ferroviaire.

Cependant, l'AMT désire plutôt cinq départs quotidiens dans les deux sens et juge que le coût exigé par le CN, de l'ordre de 45 cents par passager et par kilomètre, est prohibitif. Il faudrait également investir une dizaine de millions de dollars dans la rénovation de matériel roulant, l'aménagement de gares et de stationnements incitatifs. Pour l'AMT, le coût par passager et par kilomètre devrait être de quel-ques 25 cents.

Investissement au palais de justice de Valleyfield

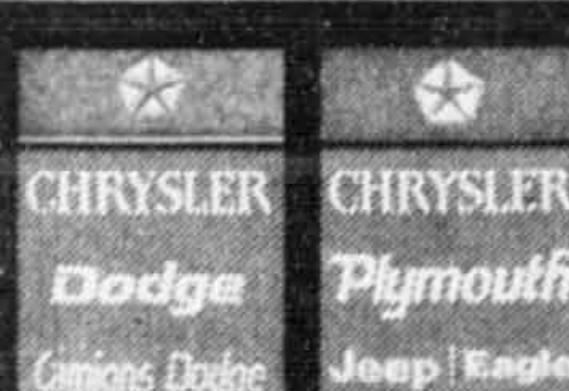
Le ministre de la Justice et procureur général, Serge Ménard, a annoncé hier des travaux de 155 000 \$ pour remédier aux problèmes d'espace au palais de justice de Valleyfield. Au total, une superficie de 206 mètres carrés sera libérée afin d'y aménager un bureau de juge visiteur, une aire d'attente pouvant accueillir 25 personnes, deux salles d'entrevues, un couloir à circulation restreinte ainsi qu'une salle d'audience d'une capacité de 40 personnes.

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler.

* Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Comptant initial ou échange équivalent. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Credit Chrysler Canada Ltée. Le premier versement sera exigé. Un dépôt de sécurité sera exigé pour la Caravan/Voyager. Location pour usage personnel. Le locataire est responsable du kilométrage excédentaire après 61 200 km, au taux de 12¢ le km. Rachet non requis. ** Transport (855 \$ pour la Caravan/Voyager et 650 \$ pour la Neon), immatriculation, assurances et taxes en sus. Le prix reflète la prime d'encouragement du fabricant consentie au concessionnaire.

L'offre se termine le 30 septembre 1998 chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut vendre/louer à un prix moindre jusqu'à épuisement des stocks.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler inc.



Laval / Laurentides

Emprunts de 5,4 millions

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Réunis en assemblée extraordinaire hier, les membres du conseil municipal de Laval ont accepté à l'unanimité que des emprunts totalisant 5,4 millions soient effectués pour terminer le programme de départ assisté à la retraite et pour l'achat de panneaux de stationnement alternatif.

Le maire Gilles Vaillancourt a expliqué qu'une somme de 3 341 000 \$ est nécessaire pour terminer le programme de départ à la retraite destiné aux employés de direction, aux cadres ainsi qu'à d'autres fonctionnaires syndiqués ou pas. Une trentaine de fonctionnaires se sont montrés intéressés à prendre leur retraite avant la fin de l'année.

Les policiers et les pompiers qui ont atteint le moment de leur re-

traite se verront offrir un montant de forfaitaire de 10 000 \$ pour quitter leur travail, tandis qu'une année de salaire sera versée aux autres employés municipaux qui accepteront le programme de mise à la retraite présentée par l'employeur.

Les policiers et les pompiers qui partiront seront remplacés par des recrues qui commenceront à travailler à un salaire inférieur. La majorité des autres employés ne seront pas remplacés.

Au total, ce programme visant à réduire de 230 le nombre de postes de fonctionnaires, va avoir coûté 10 millions. En contrepartie, la Ville récupère en salaires un montant minimum de 10 millions annuellement.

D'autre part, un somme de 2 141 500 \$ est nécessaire pour l'installation de

gnalisation pour du stationnement alternatif dans les rues de tous les secteurs résidentiels de type unifamilial. Ce stationnement alternatif sera en vigueur pour une période donnée de l'année et à des heures fixes, d'un côté ou l'autre de la rue. Ce système va permettre d'améliorer le temps de déneigement et de réduire ses coûts. Il va aussi permettre aux véhicules d'urgence de circuler plus rapidement.

À l'issue de la réunion, le maire Vaillancourt a indiqué qu'une campagne d'information sera organisée pour informer les automobilistes des modifications et que des avertissements seront par la suite remis avant d'émettre des constats pour stationnement interdit. Il dit espérer que les préposés au stationnement n'auront pas besoin de donner des contraventions.

Embauche de 11 cols bleus permanents

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Laval est sur le point d'embaucher 11 cols bleus permanents afin de combler une partie des 41 postes devenus vacants à la suite de départs à la retraite.

Les 11 plus anciens employés surnuméraires de la liste de rappel sont donc en voie de devenir per-

manents. Un porte-parole de la Ville a précisé hier que les 30 autres postes seront comblés au fur à mesure que les besoins se présenteront et que le comité exécutif déblocquera les sommes requises. Le non-remplacement de 41 postes avait créé des remous au sein du syndicat des cols bleus et entraîné un mouvement de contestation.

Les nouveaux employés recevront un salaire inférieur de 20 % au traitement donné jusqu'à présent à un nouveau col bleu. Dans cinq ans, ils auront cependant atteint le salaire normal d'un employé manuel. Pour ce qui est des 67 d'employés manuels occasionnels mis à pied au mois d'août, une vingtaine sont de retour au travail.

Feu jaune à Bérrou

MARIE-CLAUDE GIRARD

Constructions Bérrou a été autorisé à poursuivre les travaux entrepris à son ancien dépotoir de Saint-Jean-de-Matha jusqu'à ce que soit entendue, le 6 octobre, la requête en injonction interlocutoire demandée par la municipalité pour obliger le ministère de l'Environnement à retirer le certificat d'autorisation de l'entreprise.

La Cour d'appel a renversé vendredi dernier une décision de la Cour supérieure qui forçait le propriétaire à cesser les travaux autorisés par le ministère de l'Environnement après un glissement de terrain — et de déchets — survenu en avril dans le ruisseau Saint-Pierre. Les autorités de Saint-Jean-de-Matha avaient réclamé l'arrêt immédiat des travaux de peur qu'ils aient causé des dommages irréparables au moment de l'audition de la requête.

Le 30 juillet, la direction régionale du ministère a autorisé Bérrou à effectuer des travaux de réhabilitation. Le dépotoir était alors fermé depuis cinq ans. Bérrou peut déplacer sur deux autres lots les déchets que le précédent propriétaire avait placé illégalement.

C'est ce dernier point qui mécontente la municipalité. « Tout le lieu d'enfouissement est en train de changer d'allure », note le maire, Normand Champagne. L'entreprise se trouve ainsi à rouvrir des secteurs fermés du dépotoir en y déposant des déchets.

Le comité des citoyens et la municipalité craignent que l'entreprise ne veuille agrandir son terrain, ce qu'a déjà démenti Bérrou. La ville soutient aussi qu'elle aurait dû être consultée avant que l'autorisation du MEF.

De plus, la solution choisie pour stabiliser le terrain ne serait pas la plus appropriée, d'après le maire. Les risques d'affaissement étaient connus dit-il, et depuis des années la compagnie devait faire des travaux pour atténuer les pentes. La compagnie a fait valoir à la juge Louise Mailhot, de la Cour d'appel, que l'arrêt des travaux risquait d'entraîner des conséquences importantes, comme le décrochage du terrain.

Dans sa décision, la juge a précisé toutefois que Bérrou ne devra pas accélérer l'échéancier de trois mois prévu pour les travaux de manière à rendre vaine l'audition du 6 octobre.

INTÉRIEURE

MOISEL



CHRONOMETRE 2000

CADEAU SPÉCIAL PENDANT LE MOIS DES CHRONOMETRES

Passer à notre magasin en septembre et à l'achat de n'importe quel chronographe TAG Heuer, vous recevrez en cadeau le fameux livre TAG Heuer Le Maître du temps. Un cadeau d'une valeur de 100 \$, offert pour un temps limité.

TAG HEUER

M O S E L

depuis 1945

4050, rue Jean-Talon Ouest, Montréal
735-1138

SOLARIUMS
TROIS ET QUATRE-SAISONS



FINANCEMENT DISPONIBLE
À PARTIR DE 49\$ PAR MOIS
SITE INTERNET ZYTCO.COM
OUVERT LE SAMEDI
TÉLÉPHONÉZ SANS
TARDER...

Zytco

4940 Bois-Franc,
St-Laurent, Qc. H4S-1A7
(514) 335-2050
(800) 361-9232 SPÉCIALISTE DU SOLARIUM

L'INSTITUT SUPÉRIEUR D'ÉLECTRONIQUE
527-4147

Bâtissez votre avenir
avec des gens de passion!

EXCLUSIF
TÉLÉCOMMUNICATIONS
ET TÉLÉPHONIE
(#002-30)

EXCLUSIF
ROBOTIQUE ET
AUTOMATISMES
INDUSTRIELS
(#LJ-00)

EXCLUSIF
MICRO-ORDINATEURS
ET RÉSEAUX
(#LJ-05)

ENSEIGNEMENT
DE NIVEAU COLLÉGIAL

PROGRAMMEUR / ANALYSTE
(#003-04)

- AIDE FINANCIÈRE • TEST D'APTITUDE •
- FORMATION INDUSTRIELLE PRATIQUE •
- POSSIBILITÉ DE STAGE • ASSISTANCE À L'EMPLOI •

Visitez notre site Internet au <http://www.institut.com>

1500, boul. de Maisonneuve Est
Montréal Jc H2L 2R1



**MON MAGASIN
MON STYLE**
DEPUIS 1670

Une erreur s'est glissée dans la promotion

Équations couleurs de Lancôme

du cahier

« L'essence de la beauté à la Baie ».

On aurait dû lire :

Équations couleurs Lancôme

Événement maquillage complet

Faites une entrée remarquée cet automne en créant des effets personnalisés. Découvrez les dernières techniques professionnelles de Lancôme et apprenez à personnaliser votre style.

À l'achat de tout produit de beauté Lancôme à la Baie, vous pourrez vous procurer cette élégante pochette de voyage, remplie d'articles « dont on ne peut se passer », pour seulement 28,50 \$.

Votre trousse professionnelle comprend un somptueux compact contenant la poudre pressée *Poudre Majeur*, un fard à joues *Blush Subtil*, un duo d'ombres à paupières *Maquiritche* et un rouge à lèvres *Rouge Sensation*, tous dans un choix de tons chauds et frais, sans oublier un mascara haute définition *Définicils*, noir, et un pinceau applicateur rétractable.

Nous regrettons sincèrement notre erreur et les inconvénients qu'elle a pu causer à notre clientèle.

Pour débiter la saison en beauté, passez au comptoir Lancôme de la Baie!

Attrapez notre offre

et joignez-vous à nous pour que le Parc Labatt devienne une réalité!

Participez au retour de la fièvre du baseball à Montréal! Entrez dans le jeu dès aujourd'hui en vous prévalant de l'Offre des bâtisseurs au (514) 484-2001, du lundi au samedi de 9 h à 17 h ou en postant le formulaire ci-dessous.

L'Offre des bâtisseurs, un investissement gagnant!

Deux billets Admission générale pour le match d'ouverture de la saison 2001

Huit billets Admission générale pour les matchs de votre choix de la saison régulière 2001

(une valeur combinée de 115 \$, taxes incluses)

Deux billets Terrasse pour les matchs de votre choix en 1999

(en prime)

Deux billets Terrasse pour les matchs de votre choix en 2000

(en prime)

Votre nom gravé sur une brique du Parc Labatt¹
(une valeur de 184 \$ versés au fonds de construction du Parc Labatt)

299\$²

taxes incluses

¹ L'emplacement sera déterminé selon le principe du «premier arrivé, premier servi».
² Si le projet n'est pas réalisé, vous serez entièrement remboursé.
³ Le nom apparaissant sur cette brique est à titre indicatif et donc, purement fictif.

Oui, je tiens à être un des bâtisseurs du nouveau Parc Labatt!

Veuillez remplir ce formulaire en lettres moulées, y inclure votre paiement de 299\$ et le retourner par la poste au bureau des Expos, à l'adresse indiquée ci-dessous.

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Province : _____ Code postal : _____

Téléphone (jour) : _____ Téléphone (soir) : _____

Langue de correspondance Français Anglais

Nom à inscrire sur la brique (en lettres moulées) : _____

Signature du bâtisseur : _____

Mode de paiement

Chèque Carte de crédit Visa MasterCard American Express

Numéro de la carte : _____

Date d'expiration : _____

Signature du détenteur de la carte : _____

Veuillez retourner votre formulaire et votre paiement à :

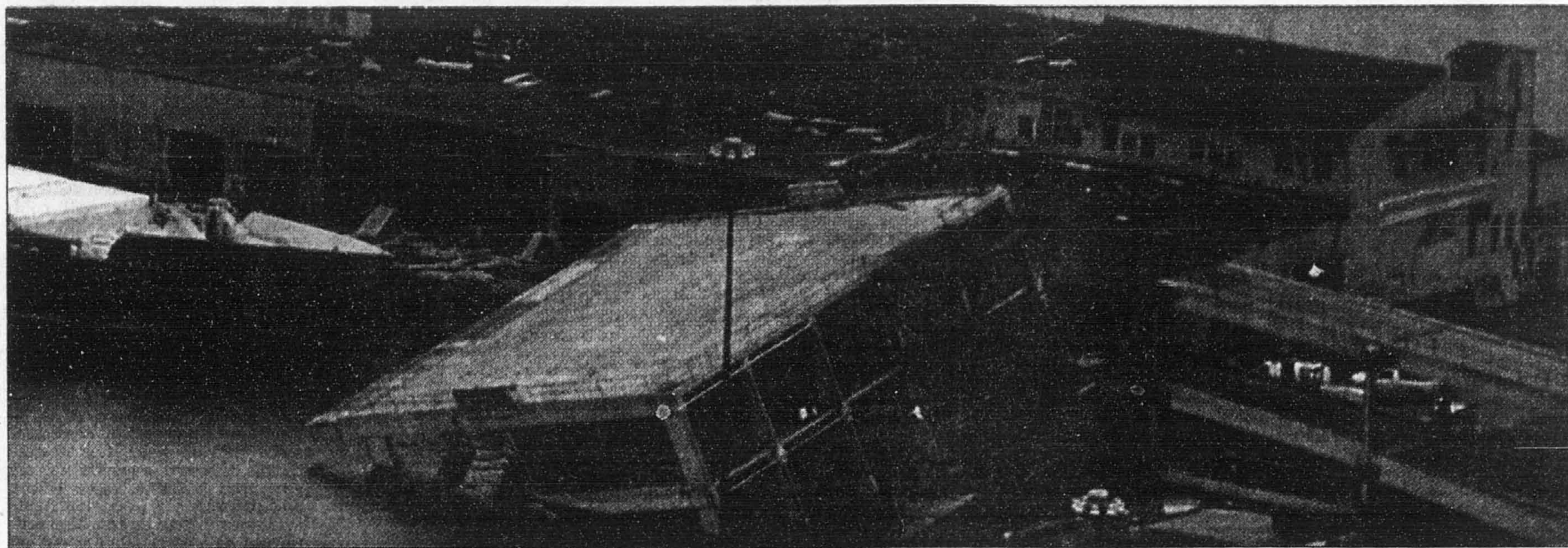
Club de baseball Montréal inc.
Offre des bâtisseurs
C.P. 500, Succursale M
Montréal (Québec)
H1V 3P2

Merci d'y croire avec nous!

Expos

MD/TM

Actualités



Un homme jette un coup d'oeil sur deux voiliers et un bateau à moteur qui ont été détruits par l'ouragan Georges à Fajardo, sur la côte est de Porto Rico, hier. PHOTO AP

Georges frappe la République dominicaine

Agence France-Presse
SAINT-DOMINGUE

Le cyclone Georges a frappé de plein fouet hier la République dominicaine, faisant au moins 12 morts et un grand nombre de blessés, après son passage meurtrier à Porto Rico et dans plusieurs îles caraïbes où il a fait huit morts, selon les derniers bilans.

À Haïti, où le passage du cyclone était attendu dans la nuit de hier à aujourd'hui, l'alerte a été étendue à tout le pays et l'aéroport international de Port-au-Prince a été fermé. Au Cap-Haïtien, deuxième ville d'Haïti avec 500 000 habitants, une pluie fine, caractéristique d'un temps précyclonique, a commencé à tomber en fin d'après-midi.

Le gouvernement français envisage de mettre à la disposition de la protection civile d'Haïti des moyens de protection civile se trouvant actuellement à Saint-Martin où ils avaient été acheminés en prévision du passage de Georges dans la région.

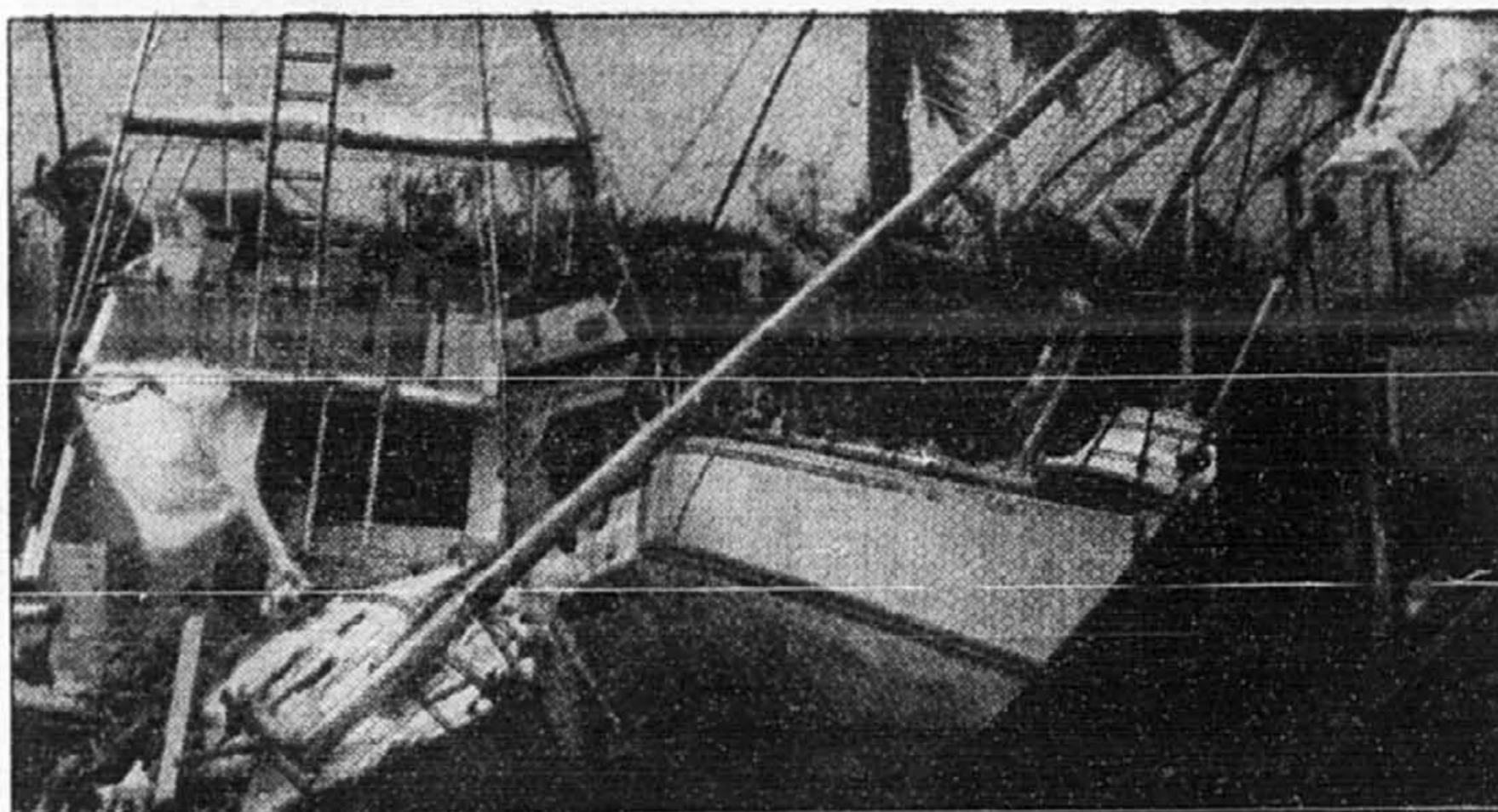
À Cuba, de Guantanamo à Holguin en passant par Santiago de Cuba, les employés des hôtels des cinq provinces de l'est du pays mi-

ses en état d'alerte s'affairaient hier dans le calme à prendre les mesures de sécurité prescrites par la Sécurité civile, à 24 heures de l'arrivée prévue de l'ouragan.

Dès hier en milieu de journée les vols intérieurs entre La Havane et l'est de l'île ont été annulés.

À Saint-Domingue, les autorités avaient déclaré l'état d'urgence à l'approche du cyclone et demandé aux huit millions d'habitants de la République dominicaine de rester chez eux. Tout trafic aérien avait été interdit et les bateaux sommés de rester au port. Le chef de la défense civile dominicaine, Elipidio Baez, avait annoncé que le pays devait « se préparer au pire ».

Selon le ministre dominicain des Forces armées, l'amiral Ruben Paulino Alvarez, quatre membres



La zone portuaire de Guaynabo, à Porto Rico, a subi de sérieux dommages à la suite du passage de l'ouragan Georges. PHOTO REUTERS

d'une même famille ont trouvé la mort sous les débris de leur maison qui s'est effondrée à Padro Brand (330 km au nord de Saint-Domingue).

Le ministre n'a cependant fourni aucune précision sur les autres morts, ni sur le nombre des sinistrés que des sources non officielles

chiffrent par milliers.

Des vents puissants et de fortes pluies ont transformé les rues de Saint-Domingue en véritables torrents et fait déborder les rivières. Des milliers d'arbres ont été arrachés et jetés sur les routes du pays, paralysant 80 % du trafic. Les lignes électriques et téléphoniques

ont été gravement endommagées ainsi que les toits des maisons.

Le ministre a averti que le cyclone n'avait encore balayé que la moitié du territoire dominicain et que le nombre des sinistrés pourrait sensiblement augmenter.

Il a encore précisé avoir donné l'ordre à l'armée de sortir dans les rues pour empêcher des actes de pillage et de violence.

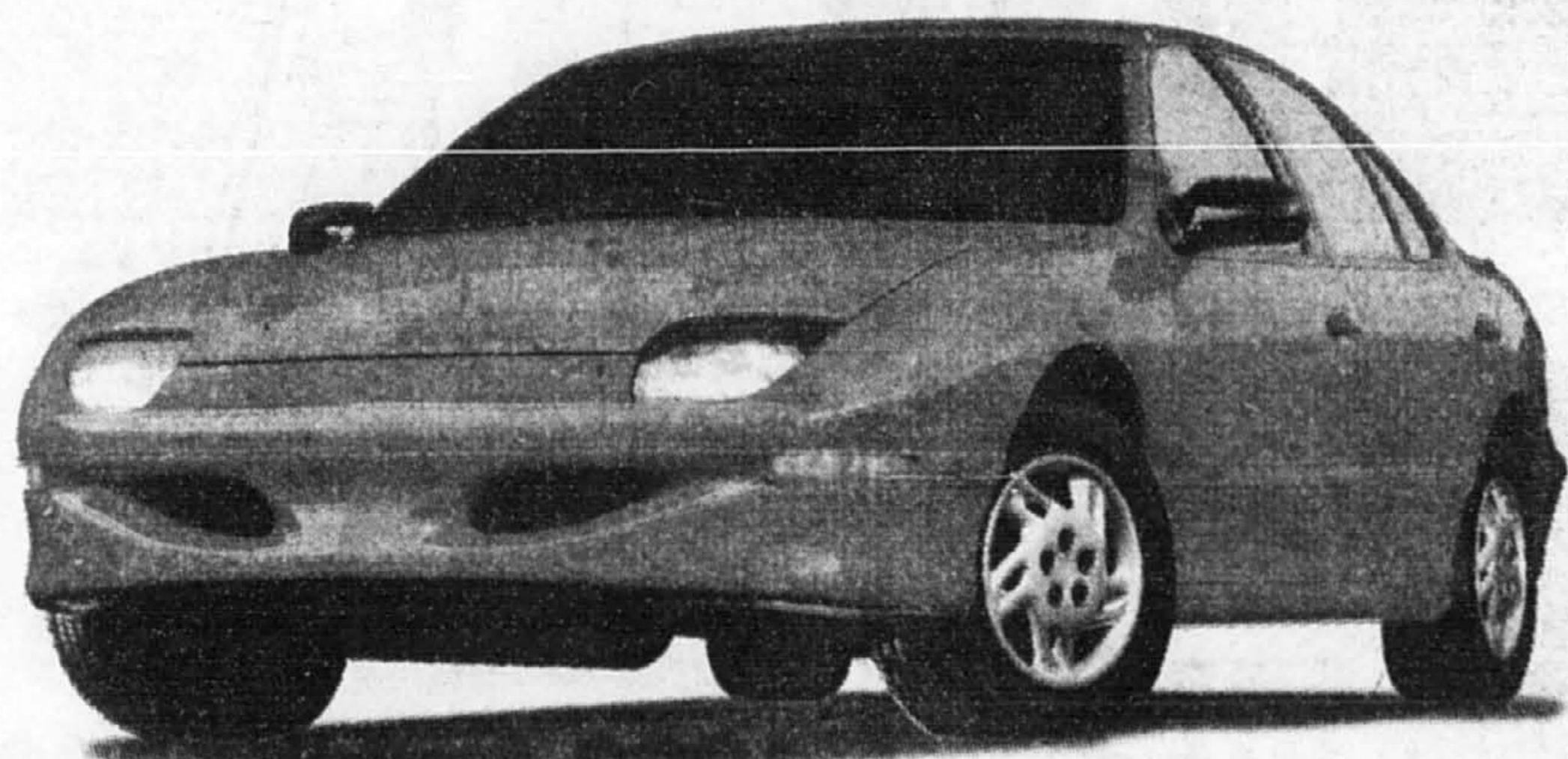
Lundi, le cyclone avait fait cinq morts à Porto Rico et trois autres victimes dans les îles Leeward. Porto Rico était privée hier d'électricité et 80 % des habitants n'avaient pas d'eau potable. L'île, qui a le statut d'État associé aux États-Unis, a été déclarée zone sinistrée par le président Clinton.

Georges avait auparavant balayé la Guadeloupe, où il a causé des dégâts matériels, les îles d'Antigua et Barbuda, où deux personnes ont été tuées, et Saint-Kitts-Nevis, où une personne âgée a trouvé la mort, écrasée sous le toit de sa maison.

En Floride, les touristes et non-résidents des Keys ont été priés de quitter cette région exposée pour libérer les routes dans le cas où il faudrait évacuer l'ensemble des résidents, ont annoncé les autorités.

CETTE OFFRE SE TERMINE LE 30 SEPTEMBRE.

**L'ÉVÉNEMENT FAITES DE LA PLACE
DANS VOTRE GARAGE**

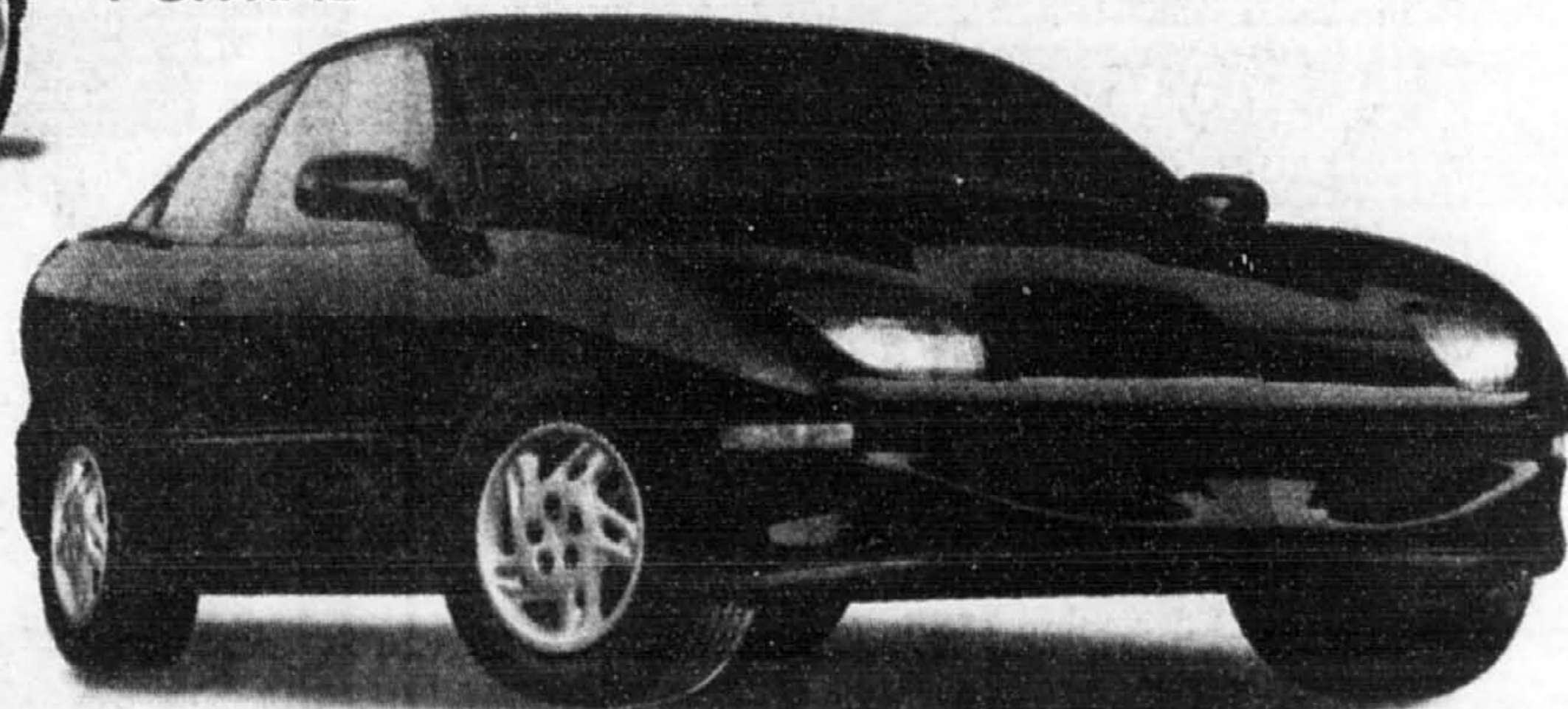


SUNFIRE 2 ET 4 PORTES
Avec son look sportif, la Sunfire est de loin la plus excitante de sa catégorie.

- Siège arrière à dossier rabattable
- Sacs gonflables côtés conducteur et passager de nouvelle génération
- Freins antiblocage aux 4 roues
- Radiocassette AM-FM stéréo pour la 4 portes

PONTIAC

169\$ / mois*
Location 36 mois
14 289 \$ à l'achat**



1,9%
de financement

Aucun dépôt de sécurité. Transport et préparation inclus à la location.

L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec

La Carte GM**

Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1998 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. * Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (ou échange équivalent) de 2 135\$. Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Aucun dépôt de sécurité sur approbation de GMAC. Première mensualité exigée à la livraison. Sujet à l'approbation du crédit. Frais de 12¢ du kilomètre après 60 000 km. **Taux de financement de 1,9% disponible jusqu'à 48 mois à l'achat sur la plupart des modèles en inventaire. Exemple de financement: 15 000\$ incluant transport, préparation et taxes; 36 versements de 428,98\$, coût en intérêts 443,29\$, coût total 15 443,28\$. ***À l'achat, préparation incluse, transport (645\$) et taxes en sus. L'Assistance routière et la Garantie GM TOTAL^{MC} sont offertes sur tous les véhicules neufs GM 1998 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. †Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. **MD Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.



Vignettes: des dossiers souvent vierges

Parmi les 74 aubergines suspendues, 60 n'avaient jamais eu de note disciplinaire

ÉRIC TROTTIER

Soixante des 74 employés syndiqués suspendus depuis dimanche pour avoir participé au scandale des vignettes illégales de stationnement avaient jusqu'ici un dossier vierge en matière disciplinaire.

L'information a été confirmée hier à *La Presse* par le syndicat des cols blancs de la Ville de Montréal (SCFP). Mais la Ville dit que le dossier disciplinaire n'a rien à voir avec le congédiement qui pèse sur ces employés.

« Nous n'en avons pas tenu compte parce que les employés suspendus ont brisé le lien de confiance qui les unissait avec leur employeur, un principe fondamental en matière de travail », a expliqué à *La Presse* Michel Gohier, chef né-

gociateur pour la Ville et responsable du dossier.

« C'est vrai que le bris du lien de confiance est un motif souvent accepté par le Tribunal du travail, mais dans des cas beaucoup plus graves, par exemple, quand une caissière part avec la caisse », rétorque Luc Chabot, conseiller du syndicat.

« Il faut que l'intention de commettre un crime soit évidente. Dans le cas qui nous occupe, il s'agit d'un système qui était renforcé par

des patrons (dix cadres de la Ville sont également suspendus). C'est une nuance importante que la Ville ne semble pas faire pour le moment. »

M. Gohier n'est pas d'accord avec le raisonnement du syndicat: « Au contraire, nous avons des preuves qui révèlent que les préposés au stationnement savaient qu'ils commettaient une infraction », a-t-il déclaré, en précisant que les caméras ayant filmé les employés en plein travail montrent qu'ils se méfiaient des regards lorsqu'ils passaient près d'une voiture garée illégalement et portant une vignette VIP (interdite).

Corriger avant de punir

Selon un arbitre du travail consulté par *La Presse*, la jurisprudence dans le domaine des tribunaux du travail veut en principe qu'il y ait une progression dans les sanctions.

« La sanction doit d'abord viser à corriger et non pas à punir, ce qui veut dire que l'employeur doit donner à son employé la chance de s'amender, en lui imposant d'abord un avis disciplinaire avant de le suspendre temporairement. S'il y a récidive, il peut le congédier. »

La Loi prévoit toutefois une exception, ajoute cet arbitre, qui préfère taire son nom: dans le cas où l'employé est reconnu coupable d'un crime ou d'un « manquement

grave » à son devoir.

Or, c'est exactement ce que la Ville reproche à ses 74 employés syndiqués dans la lettre envoyée dimanche par la directrice du service des travaux publics de la Ville, Johanne Falcon: un manquement grave à leur devoir d'agents de stationnement.

Fait à signaler, dans cette lettre, la Ville n'accuse pas ses employés d'avoir tiré un avantage des vignettes illégales. Tout au plus, Mme Falcon leur indique qu'ils ont « contrevenu aux règlements et aux directives en vigueur à la Ville de Montréal ». Mais, hier, personne à la Ville n'était en mesure de dire quels étaient ces règlements et ces directives et tout le monde s'en remettait au principe du « lien de confiance brisé ».

Preuves solides ?

Tout ce flou fait craindre au chef de Nouveau Montréal et candidat à la mairie, Jacques Duchesneau, que la Ville perde beaucoup d'argent au bout du processus de congédiement des 74 employés (en plus des dix cadres) entamé cette semaine. « Congédier 85 personnes en même temps, on n'a jamais vu ça ! J'invite le maire à demeurer prudent avant de prendre une décision finale, a déclaré M. Duchesneau. Car si le dossier et les preuves n'étaient pas solides et que les congédiements

devaient être annulés par un tribunal du travail, il en coûterait des centaines de milliers de dollars à la Ville. »

La Ville n'a jamais congédié autant d'employés d'un seul coup dans toute son histoire. En 1996, l'administration avait remercié quatre employés pour des raisons disciplinaires; six en 1997; cinq cette année avant que l'affaire éclate.

Par ailleurs, une douzaine d'employés suspendus ont encore défilé hier dans le bureau de Mme Falcon pour plaider leur cause dans l'espoir qu'elle change sa décision. Neuf autres préposés au stationnement vont la rencontrer aujourd'hui. Rien n'a transpiré de ces rencontres jusqu'ici. Mme Falcon doit transmettre sa décision finale jeudi ou vendredi au comité exécutif, qui annoncera alors si oui ou non les employés suspendus seront congédiés.

La Ville veut attendre de connaître le nombre d'employés congédiés avant d'en embaucher de nouveaux pour les remplacer. Déjà, des employés d'autres services de la Ville ont été approchés. Hier, à peine 30 préposés au stationnement ont patrouillé les rues de la ville, alors qu'ils sont 90 à le faire normalement durant les jours de semaine.

DÉCORATION

VENTE DE TAPIS

1- Tapis de première qualité
2- Sous tapis de première qualité
3- Installation professionnelle

3 pour 1 à seulement

\$18⁹⁵ ou \$21⁰
v.c. ou p.c.

Surplus d'inventaire **-50%**

TAPIS COMMERCIAL \$4⁹⁹ ou \$0⁵⁵
v.c. ou p.c.

CLUB TAPIS DÉCOR

3645, boul. Saint-Joseph Est (coin 16e avenue)
Montréal, (514) 729-0891

Brébeuf

COURS SECONDAIRE
Pour garçons de la 1re à la 4e secondaire, mixte en 5e secondaire.

Portes ouvertes
Les 7 et 8 octobre 1998

Examens d'admission
pour la 1re secondaire Les 7 et 14 novembre 1998

Résidence
Pour garçons de la 1re à la 5e secondaire et pour filles en 5e secondaire.

Programme sportif varié et performant
13 sports au choix et un programme de sports d'élite qui regroupe 230 élèves.

Collège Jean-de-Brébeuf
Internet : brebeuf.qc.ca
3200, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal
(514) 342-9342, poste 231
Télécopieur : (514) 342-2676

Le Collège Jean-de-Brébeuf offre aussi le cours collégial.

COURS DE COMMERCE INTERNATIONAL
Import / Export

"La pratique du négoce international"

Un cours de 63 heures qui initie les participants aux termes et techniques utilisés dans une transaction de commerce international: identification et approvisionnement de produit/marché/client, transport international, moyens de financement et paiement, risques, prix à l'exportation, négociation, contrats internationaux, commerce international sur Internet, etc...

Le cours de commerce international le plus complet au Canada

- 28 septembre au 9 décembre 1998
lundis et mercredis de 18h30 à 21h30 (français)
- 6 octobre au 15 décembre 1998
mardis et jeudis de 18h30 à 21h30 (anglais)

Frais: 995 \$ (+ TPS et TVQ) - **INSCRIPTION LIMITÉE**
Manuel de 400 pages et documentation additionnelle inclus
Cours éligible pour le crédit d'impôt remboursable / Loi 90

Cours offert et certificat émis par: Gouvernement du Québec
Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie

L'AMCEO est un regroupement et un réseau de quelque 300 sociétés d'exportation qui sont au service des manufacturiers et gens d'affaires du Québec pour la vente de leurs produits et services à travers le monde.

AMCEO

ASSOCIATION DES MAISONS DE COMMERCE EXTÉRIEUR DU QUÉBEC
Tél : (514) 286-1042 - Fax : (514) 848-9986
Internet : http://www.amceq.org

Canadien sidéen chassé de Munich

Agence France-Presse
MUNICH

La ville de Munich refuse d'accorder un titre de séjour à un Canadien porteur du virus du sida, a indiqué hier une organisation d'aide aux victimes de cette maladie.

Un tribunal administratif de Munich a confirmé le refus de la municipalité de délivrer une autorisation de séjour à ce coiffeur de 47 ans en arguant qu'il représente un « danger pour la santé publique », selon cette organisation.

L'administration munichoise se fonde sur une série de mesures en vigueur depuis une dizaine d'années en vertu desquelles un étranger non européen doit se soumettre à un test de dépistage à son arrivée en Bavière et est interdit de séjour s'il est atteint du sida. Ce Canadien avait quitté l'Allemagne en 1991 après avoir passé un tel test. Il est revenu cinq ans après sans dire qu'il était porteur du virus.

La Bavière, dont la politique de sécurité est sévère, a dernièrement causé un tollé en expulsant des immigrants parents d'un jeune récidiviste.

Nouvelle vague de Crabe

Tant qu'il y en aura

495\$ Pour de succulentes pattes de crabe des neiges à l'achat d'un plat principal ou du buffet de la Grand'place Tucker.

1095\$ Pour un souper aux pattes de crabe des neiges délicieusement garnies.

Tous les soirs pendant une période limitée. Ne peut être combiné à d'autres offres ou rabais.

Chez la Mère TUCKER
Rosbif - Fruits de Mer - Grillades
1175, place du Frère André
866-5525 (STATIONNEMENT GRATUIT)

GRAND'PLACE Tucker
RESTAURANT BUFFET
6971, chemin Côte-de-Liesse
737-9101

L'ami Denis de St-Eustache

VOUS PROPOSE DES PRIX DE FIN D'ANNÉE

0\$ 1,9%

Transport et préparation inclus

• comptant • sécurité

disponible sur plusieurs modèles en achat ou location

10 en stock À partir de **202\$***/mois
1998 Métro

8 en stock À partir de **218\$***/mois
1998 Cavalier Z22

5 en stock À partir de **298\$***/mois
1998 Malibu

12 en stock À partir de **348\$***/mois
1998 Venture

GM Breton
CHEVROLET • OLDSMOBILE

364, rue Dubois, St-Eustache (450) 472-3200
(en bordure de l'autoroute 640) **Montréal (514) 877-4909**

Les Canadiens endurent au lit et précoces

Presse Canadienne

Les résultats d'un sondage international sur les attitudes et comportements sexuels publiés hier, démontrent que les Canadiens arrivent bon deuxième pour ce qui est de l'endurance sexuelle et pour la précocité de la première activité sexuelle complète.

Ce sondage a été effectué auprès de 10 000 personnes de plus de 16 ans dans 14 pays dans le but d'évaluer l'effet de la nationalité, de l'âge, du sexe et de l'existence d'une relation sur les pratiques sexuelles.

Quoi qu'il en soit, le sondage indique que la durée moyenne de l'acte sexuel dans le monde a diminué de 42 secondes au cours de la dernière année, passant de 17,9 à 17,2 minutes. L'endurance sexuelle des Canadiens a suivi cette tendance, diminuant d'une minute et 42 secondes.

C'est la deuxième année de suite que les Canadiens arrivent au deuxième rang à ce chapitre, la durée moyenne de l'acte sexuel y étant de 22,7 minutes, signalent les sondeurs payés par un fabricant de condoms.

Les Canadiens sont devancés par les Américains qui y consacrent 28,1 minutes, trois minutes de plus qu'en 1997.

Les Canadiens sont encore une fois supplantés par les Américains en ce qui a trait à la première relation sexuelle complète.

Peu d'informations des parents

À l'échelle internationale, près d'un adolescent sur quatre (23 %) a eu une relation sexuelle avant l'âge de 16 ans, et 4 % à l'âge de 12 ans ou moins.

C'est aux États-Unis qu'on trouve encore la population sexuellement active la plus jeune, puisque l'âge moyen de la première relation sexuelle complète y est de 16,3 ans.

Amour et sexe

Pressés !

Durée moyenne du rapport sexuel en minutes

États-Unis	28,1 mn
Canada	22,7
Australie	22,6
Royaume-Uni	21,1
Afrique du Sud	18,5
Mexique	17,4
Allemagne	17,2
France	16,1
Espagne	14,7
Pologne	14,5
Italie	14,2
Hong Kong	12,6
Russie	11,7
Thaïlande	10,4

Risques du sexe

Sondage Durex 1998 dans 14 pays auprès de 10 000 personnes âgées de 16 à 45 ans

Sida : 65% sont inquiets

MTS : 32% n'ont jamais entendu parler de la bactérie chlamydia

"La première fois" : 30% des -20 ans n'ont utilisé aucun moyen de protection ou de contraception

Ont utilisé un préservatif

au cours des 3 derniers mois

Marié(e) 34%

Célibataire avec relation stable 55%

Célibataire sans attache 59%

Infidèles !

Avouent avoir eu plusieurs partenaires parallèlement (% de personnes interrogées)

États-Unis	50%
Russie	43
Royaume-Uni	42
Mexique	40
Allemagne	40
Thaïlande	39
Italie	38
Australie	37
France	36
Canada	34
Afrique du Sud	33
Pologne	28
Hong Kong	24
Espagne	22

Mondial du sexe

La France championne du monde

Melleurs amants :

- 1 - les Français
- 2 - les Italiens
- 3 - les Américains
- 12 - les Thaïlandais
- 13 - les Russes
- 14 - les Polonais

Ville la plus romantique :

- 1 - Paris
- 2 - Rome
- 3 - Londres et New York

Fréquence des rapports sexuels (moyenne annuelle)

France 141

États-Unis 138

Russie 131

les jeunes puisent principalement leurs informations sur l'activité sexuelle auprès de leurs amis, en consultant des livres ou auprès de leurs partenaires sexuels.

Et cela, même si la plupart d'entre eux considèrent que leurs parents constituent la meilleure source d'éducation sexuelle.

À l'heure actuelle, seulement 14 % des 16 à 19 ans mentionnent que leur mère est la principale source d'information, alors que 24 % d'entre eux préféreraient que ce soit le cas. Les amis (29 %), les livres (17 %) et les partenaires sexuels (17 %) constituent les principales sources d'information.

Par ailleurs, près du tiers (30 %) des 16 à 19 ans ont dit n'avoir pris aucun moyen de protection ou de contraception lors de leur première relation sexuelle complète.

Sexe en baisse

En outre, le sondage révèle que partout dans le monde, il y a diminution des relations sexuelles et les Canadiens ne font pas exception à la règle.

En 1998, la moyenne mondiale était de 106 fois par année en 1998, par rapport à 112 l'an dernier. Chez les Canadiens, la fréquence des relations sexuelles est tombée à 105 fois par année (c'est-à-dire deux fois par semaine), par rapport à 112 fois par année en 1997. La France arrive au sommet du palmarès avec 141 fois, suivie par les États-Unis et la Russie.

Pour ce qui est de la ville la plus romantique du monde, Paris a la faveur populaire, car 79 % des répondants estiment qu'elle est la « ville de l'amour ». Rome suit de près avec 56 %. Toronto égale Berlin comme ville la moins romantique du monde, les deux obtenant sept pour cent du vote international.

Le sondage a été effectué en Afrique du Sud, en Allemagne, en Australie, au Canada, en Espagne, aux États-Unis, en France, en Grande-Bretagne, à Hong Kong, en Italie, au Mexique, en Pologne, en Russie et en Thaïlande.

Au Canada, les adolescents suivent de près, puisqu'ils ont leur première relation sexuelle à 16,6 ans, soit une année complète de moins que la moyenne mondiale de 17,6 ans. Le sondage met également en lumière que

La violence sexuelle touche 50% des Italiennes

Agence France-Presse
ROME

Plus d'une Italienne sur deux est victime au cours de sa vie de violences, harcèlement sexuels ou attentat à la pudeur, selon une enquête de l'Institut italien des statistiques (ISTAT) sur la criminalité publiée hier.

Sur les 51,9 % de femmes touchées, d'une manière ou d'une autre, par des violences sexuelles (harcèlement téléphonique, agressions physiques ou exhibitionnisme), 4 % ont été victimes de viol. Seuls 32 % des viols subis ces trois dernières années ont été dénoncés, selon l'ISTAT parce que la majorité sont perpétrés par des proches. 47,9 % des Italiennes affirment se sentir en sécurité ou assez en sécurité, indique l'ISTAT, pour 78,5 % chez les hommes.

Le Danemark paradis de l'anticorruption

Associated Press
ZURICH

Le Danemark a beaucoup changé depuis que Shakespeare clamait qu'« il y a quelque chose de pourri dans le royaume ». Pour la quatrième année consécutive, le pays scandinave conserve la tête du classement des pays les moins corrompus au monde, selon une étude présentée mardi à Zurich par Transparency International (TI), une organisation non gouvernementale basée à Berlin qui lutte contre la corruption depuis 1993.

Les indices ne sont pas des indices de corruption, mais des indices de perception de la corruption, souligne TI, qui utilise les résultats de sept instituts comme Gallup ou la Banque mondiale. De plus, on s'est attaché à recenser la corruption passive.

Avec un indice maximal de 10 sur 10, le Danemark devance la Finlande, la Suède, la Nouvelle-Zélande, l'Islande, le Canada, Singapour, les Pays-Bas, la Norvège, la Suisse, l'Australie, le Luxembourg et la Grande-Bretagne.

La France se classe en 21^e (6,7 points), juste derrière le Chili, alors que l'Italie (39^e) obtient le plus mauvais résultat des pays de l'Union européenne avec 4,6 points. Le Paraguay et le Cameroun sont, selon ce classement du moins, les pays les plus corrompus sur cette liste de 85 nations.

Le classement comportait 52 pays l'an dernier, ce qui a occasionné des glissements plus ou moins représentatifs : la Chine est passée de la 41^e à la 52^e place même si sa performance est passée de 2,8 à 3,5.

Christian Stueckelberger, président de la section suisse de TI, a insisté sur le fait que les gouvernements des pays dits industrialisés ont une double responsabilité. Ils doivent donner un « coup de balai » chez eux et doivent agir de manière à empêcher leurs entreprises de payer des pots-de-vin dans le monde. Selon lui, la Convention anticorruption de l'OCDE est un instrument important de lutte contre ce fléau.

LA VENTE

COLOSSALE

DERNIERE CHANCE

T A U X D E F I N A N C E M E N T

0

%

JUSQU'À

36

MOIS

*
Dodge Grand Caravan/
Plymouth Grand Voyager 1998

Chrysler Intrepid 1998

Dodge Ram 1998

Jeep Grand Cherokee 1998

Voyez votre concessionnaire Chrysler pour connaître les autres offres que vous réserve la VENTE COLOSSALE.

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler.

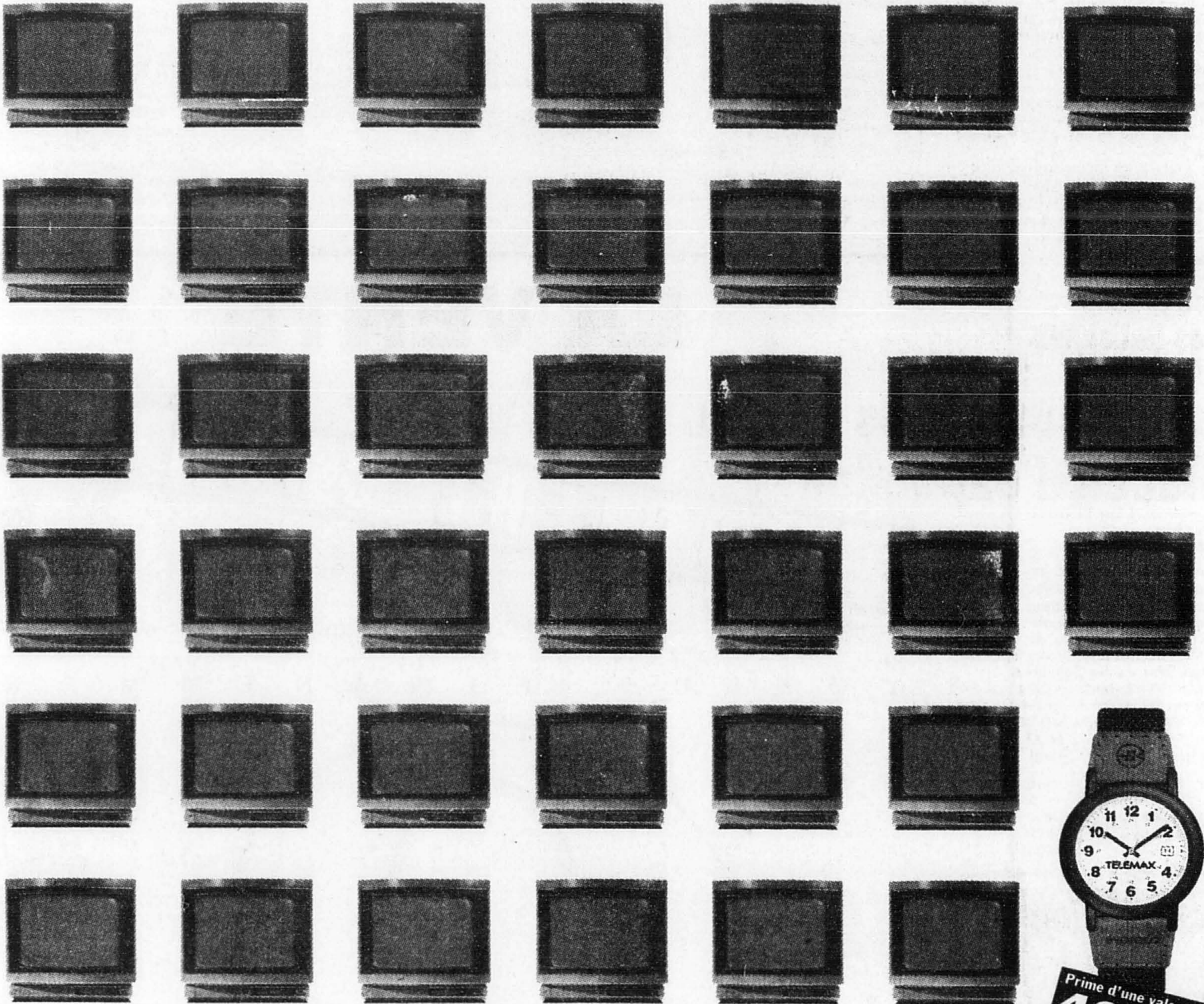
CHRYSLER

*Taux de financement de 0 % jusqu'à 36 mois sur toutes les Chrysler Intrepid 1998, Jeep Grand Cherokee 1998, Dodge Grand Caravan, Plymouth Grand Voyager 1998 et Dodge Ram (exceptions faites des modèles Ram V10 et Diesel, et des assemblés 21W et 22W) 1998. Sous réserve de l'approbation de Credit Chrysler Canada Ltée. Cette offre est exclusive et ne peut être jumelée à aucune autre offre à l'exception de l'offre aux diplômés. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails et conditions. L'offre se termine le 30 septembre 1998 chez les concessionnaires participants. Jusqu'à épuisement des stocks.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler inc.



Abonnez-vous au câble et à TÉLÉMAX, recevez plus de 40 canaux plus une montre!



Abonnez-vous au câble et à TÉLÉMAX de Vidéotron et obtenez le maximum de la télé, sans décodeur:

le maximum de sports, d'émissions pour enfants, de reportages, de musique... Parce que TÉLÉMAX, c'est plus de 40 canaux* dont Télétoon, Canal D, Fox, Discovery, Canal Vie, Le Canal Nouvelles, RDS, MusiquePlus, MusiMax, TSN, TLC et une foule d'autres.

Vidéotron vous offre l'installation du câble pour **seulement 69,99\$****. Et jusqu'au 31 octobre, avec votre abonnement d'un an au câble et à TÉLÉMAX, vous obtenez en prime*** une montre Timex Indiglo d'une valeur de 40,00 \$****.

Abonnez-vous sans tarder à TÉLÉMAX de Vidéotron. Votre service à la clientèle Vidéotron: **(514) 281-1711 ou 1 800 361-9350.**



Vidéotron

L'incomparable puissance du câble, à votre service.



Des audiences publiques pour réorganiser le parc immobilier de la CSDM

MARC THIBODEAU

La direction de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) souhaite procéder à des audiences publiques pour déterminer comment réorganiser son parc immobilier au cours des prochaines années.

Ces audiences devraient notamment permettre de définir ce qui doit être fait des 80 immeubles «excédentaires» de la commission scolaire, hérités en partie de l'ancienne Commission scolaire protestante du Grand Montréal (CEPGM) lors de la restructuration de la carte scolaire.

Bien que la démarche ait pour objectif de faire en sorte que les quartiers conservent leurs écoles, elle pourrait également mener à court terme à des propositions de fermetures d'établissements. La direction de la CSDM envisage, si de telles fermetures se concrétisent, de réinvestir une partie des économies ainsi réalisées dans les communautés touchées.

Ces propositions doivent être discutées ce soir lors de la rencontre régulière du conseil des commissaires.

Danielle Ripeau, l'attaché de presse de la présidente de la CSDM, Diane De Courcy, indique que la commission scolaire souhaite procéder à ces audiences publiques pour donner la chance aux communautés concernées de se prononcer clairement quant à l'usage qui doit être fait des immeubles existant. Dans un premier temps, les directeurs des regroupements de la CSDM détermineront quels sont les immeubles dont l'utilisation devrait être revue ou modifiée.

Les audiences se dérouleront ensuite entre le 8 octobre et le 24 novembre pour définir quels sont les besoins d'espace prévisibles

pour les élèves tout en identifiant les immeubles qui pourraient servir pour les groupes communautaires. La direction de la CSDM espère y entendre notamment des représentants des CLSC, des gens d'affaires, des organismes communautaires et des parents d'élèves. «Toutes les suggestions seront considérées», affirme Mme Ripeau.

Le plan triennal d'immobilisations qui doit découler de l'exercice devrait être complété au mois de janvier à l'issue d'un second processus de consultation interne.

Le chef du Regroupement scolaire confessionnel, Michel Pallascio, qui chapeaute l'opposition à la CSDM, s'étonne de la volonté de Mme De Courcy et de son parti, le Mouvement pour une école moderne et ouverte (MEMO), de s'engager dans cette voie. «Il y a deux ans, alors que nous étions au pouvoir, ils nous avaient accusé d'engendrer un sentiment d'insécurité lorsque nous avons procédé à une consultation sur la vocation de certaines écoles. Là, ils veulent faire la même chose, mais sur l'ensemble du territoire de la commission scolaire», dit M. Pallascio, qui ne rejette pas pour autant l'idée d'une consultation à ce sujet.

Benoît Bessette, aussi du RSC, s'étonne pour sa part de ce que le MEMO envisage de reverser une part des économies générées par les fermetures dans les communautés concernées. «Avant de verser de l'argent dans la communauté, il faudrait penser à réinvestir dans les écoles, qui en manquent à l'heure actuelle», dit M. Bessette.

Mme Ripeau note pour sa part qu'il ne s'agit que d'une hypothèse. «La commission scolaire pourrait retourner une partie de l'argent, ce n'est pas une certitude», dit-elle.

Le député d'Outremont à la rescousse des Chiliens menacés d'expulsion

HUGO DUMAS

Le député libéral provincial d'Outremont, Pierre-Étienne Laporte, a promis hier soir à la quarantaine de réfugiés chiliens menacés d'expulsion, qui s'entassent depuis vendredi dans l'église Saint-Jean-de-la-Croix, qu'il tirerait toutes les ficelles mises à sa disposition dans le but de faire avancer leur cause.

«Je souhaite vivement que les gouvernements décident de gérer le problème avec tout le sentiment de charité chrétienne qu'ils possèdent», explique le député et porte-parole en matière d'immigration pour les libéraux.

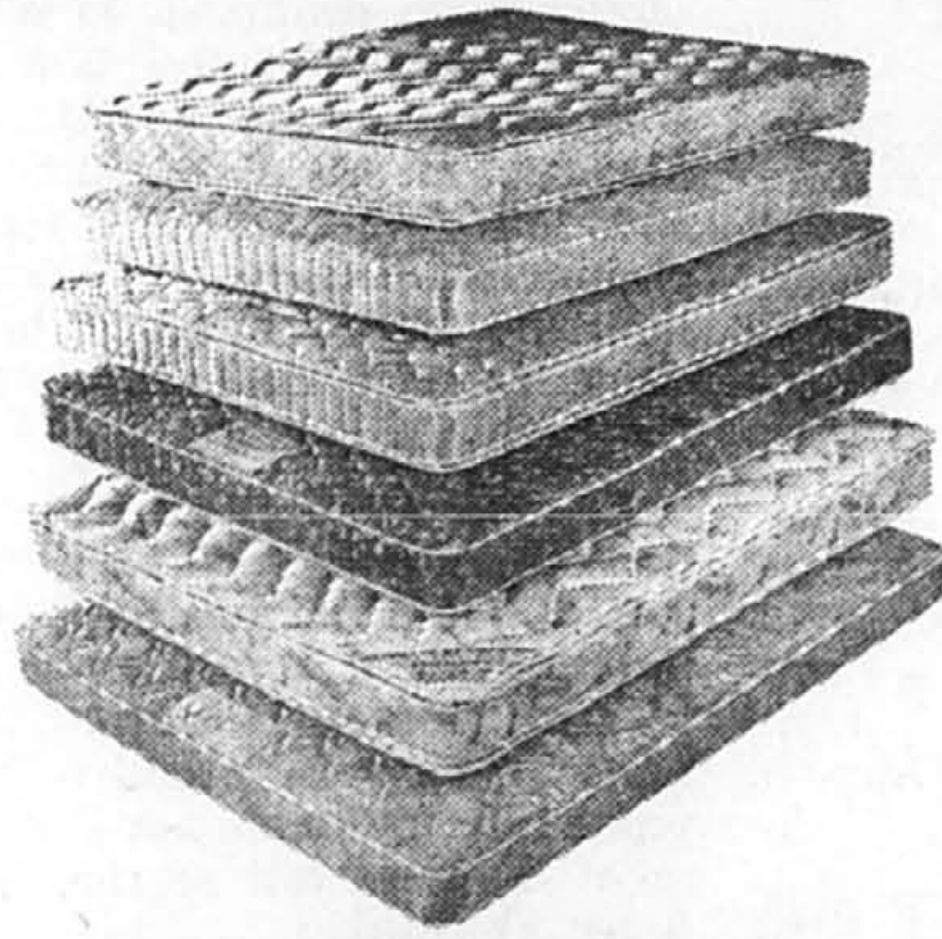
Une quinzaine de familles chiliennes qui ont récemment reçu un avis de déportation, tentent de renverser cette décision du ministère de l'Immigration en occupant depuis quatre jours le sacristie de l'église du boule-

vard Saint-Laurent, coin Saint-Zotique, dans la Petite-Italie. Et l'hiver dernier, plusieurs membres de ce comité de réfugiés chiliens, craignant un éventuel retour dans leur pays, avaient fait la grève de la faim pendant plusieurs jours.

«C'est mon devoir en tant que parlementaire d'aider ces gens-là. Je les visite tous les jours depuis vendredi», soutient M. Laporte. «Je vais utiliser tous les leviers à ma disposition. Les Chiliens n'ont pas eu le pouls des instances gouvernementales depuis des jours. Alors, je leur ouvre des portes, je fais des appels pour eux», poursuit le député.

L'occupation est censée continuer jusqu'à ce que la cause des Chiliens parvienne aux oreilles du ministre responsable André Boisclair et du premier ministre Lucien Bouchard.

NOS PRIX SONT IMBATTABLES!
COMPAREZ, VOUS SEREZ CONVAINCU!



MATELAS
Plus de 100 styles!

LIVRAISON GRATUITE **RETRAIT GRATUIT** **CADRE DE LIT GRATUIT** **INSTALLATION GRATUITE**

avec ens. de matelas avec ens. de matelas

DEUX DES MEILLEURES FAÇONS D'ÉCONOMISER!
Option 1 • Nous payons la TPS et la TVQ*1 Option 2 • Vous ne payez rien avant un an!*

MATELAS «PAYEZ ET EMPORTEZ», À PARTIR DE 36⁹⁵

Charmeur de Sealy		
Simple	99 ⁰⁰	ens. 199 ⁰⁰
Double	149 ⁰⁰	ens. 289 ⁰⁰
Grand	189 ⁰⁰	ens. 379 ⁰⁰
Posturepedic de Sealy		
Simple	299 ⁰⁰	ens. 499 ⁰⁰
Double	419 ⁰⁰	ens. 599 ⁰⁰
Grand	489 ⁰⁰	ens. 699 ⁰⁰
Très grand	749 ⁰⁰	ens. 999 ⁰⁰
Beautysleep Evasion de Simmons		
Simple	189 ⁰⁰	ens. 329 ⁰⁰
Double	249 ⁰⁰	ens. 399 ⁰⁰
Grand	279 ⁰⁰	ens. 449 ⁰⁰
Beautyrest de Simmons		
Simple	399 ⁰⁰	ens. 649 ⁰⁰
Double	499 ⁰⁰	ens. 799 ⁰⁰
Grand	569 ⁰⁰	ens. 899 ⁰⁰
Très grand	699 ⁰⁰	ens. 1099 ⁰⁰

Sealy Posturepedic
Le Matras® recouvert pour 10% plus de soutien de sommeil. Le bon soutien va réduire votre sensibilité au sommeil. Soutien optimal, l'ensemble de nos services à votre service.

Oreiller de duvet blanc 24⁹⁵
Oreiller SIMMONS 7⁹⁵

Ensemble de draps en percale (180 fils au pouce carré)
Simple 16⁹⁵
Double 24⁹⁵
Grand 34⁹⁵
Très grand 49⁹⁵

Ensemble de draps en super percale (200 fils au pouce carré)
Simple 24⁹⁵
Double 34⁹⁵
Grand 44⁹⁵
Très grand 59⁹⁵

DRAPS ET ACCESSOIRES ASSORTIS
SHEPTEX MARIEX Lawrence Springmaid
CANNON Vansutta Dan River

CHOISISSEZ PARMIS 200 STYLES, MODÈLES ET COULEURS, TOUS AUX PRIX GARANTIS LES PLUS BAS.

DÉCORATION PARURES DE FENÊTRES
Jusqu'à **60% DE RABAIS** SUR LE PRIX SUGG.
HunterDouglas
SIHOUEITE • QUETTE • LUMINETTE
Levolor®
Hoican
NOS STORES NE CONTIENNENT AUCUN PLOMB!

SALLE DE BAIN

MARIEX

Serviettes Excalibur
Bain 6⁹⁵
Essuie-main 4⁹⁵
Débarbouillette 2⁹⁵

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST

ROCKLAND 341-7810 Centre Rockland
LAVAL 681-9090 Les Galeries Laval
BROSSARD 671-2202 Place Portobello
CENTRE-VILLE 282-9525 Les Promenades de la Cathédrale

Garantie SANS CONDITIONS

CHAQUE JOUR / L'ANNÉE LONGUE
Nous sommes convaincus que nos prix sont les plus bas ! Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10% !

FRUSTRÉE PAR... DES MICTIONS FRÉQUENTES ? DES RELATIONS SEXUELLES DOULOUREUSES ? DES INFECTIONS URINAIRES RÉCIDIVANTES ?

Cochez la réponse la plus appropriée pour chacune des questions ci-dessous.
Amenez les résultats à votre médecin.

Au cours du dernier mois, combien de fois :

Q1. Avez-vous eu très envie d'uriner sans ou presque sans préavis ?
0. Jamais
1. Moins de 1 fois sur 5
2. Moins de la moitié du temps
3. Environ la moitié du temps
4. Plus de la moitié du temps
5. Presque toujours

Q2. Avez-vous été obligé(e) de retourner uriner moins de deux heures après votre dernière miction ?
0. Jamais
1. Moins de 1 fois sur 5
2. Moins de la moitié du temps
3. Environ la moitié du temps
4. Plus de la moitié du temps
5. Presque toujours

Q3. Vous levez-vous habituellement pour uriner la nuit ?
0. Jamais
1. Une fois
2. Deux fois
3. Trois fois
4. Quatre fois
5. Cinq fois ou plus

Q4. Avez-vous éprouvé des douleurs ou des sensations de brûlure à la vessie ?
0. Jamais
1. Rarement
2. Parfois
3. Très souvent
4. Presque toujours
5. De façon constante

Total : _____

L'indice des symptômes : 0 5 10 15 20

Au cours du dernier mois, dans quelle mesure les situations suivantes ont-elles été problématiques pour vous ?

Q1. Mictions fréquentes durant la journée ?
0. Non problématique
1. Très peu problématique
2. Légèrement problématique
3. Moyennement problématique
4. Très problématique

Q2. Devoir vous lever la nuit pour uriner ?
0. Non problématique
1. Très peu problématique
2. Légèrement problématique
3. Moyennement problématique
4. Très problématique

Q3. Besoin impérieux d'uriner sans préavis ?
0. Non problématique
1. Très peu problématique
2. Légèrement problématique
3. Moyennement problématique
4. Très problématique

Q4. Sensation de brûlure, de douleur, de malaise ou de pression à la vessie ?
0. Non problématique
1. Très peu problématique
2. Légèrement problématique
3. Moyennement problématique
4. Très problématique

Total : _____

L'indice des problèmes : 0 4 8 12 16

Un service public offert par la Société canadienne de la cystite interstitielle.

Nom : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____

EN LETTRES MOULÉES S.V.P.

Le Registre CI - 20 Torbay Rd. Markham Ontario L3R 1G6
Téloc. : 1 (905) 415-9824

L'Afrique du Sud sous le joug du narcotrafic

Depuis la fin de l'apartheid, l'argent sale s'infiltré, selon un expert

ANDRÉ CÉDILOT

Considérée comme le pays le plus dangereux du globe et l'un des plus pauvres, l'Afrique du Sud tombe petit à petit sous le joug des narcotrafiquants locaux et internationaux.

Conseiller principal pour la recherche auprès de l'Observatoire géopolitique des drogues, Michel Koutouzis affirme que l'Afrique du Sud est la première victime de la déstabilisation d'un État par l'argent sale.

Depuis la baisse de pression sociale qui a accompagné la libération de Nelson Mandela en 1990, les organisations criminelles y ont étendu le trafic de drogue, la contrebande d'armes et le blanchiment d'argent.

Aux prises avec beaucoup plus qu'un simple problème de marijuana, les Sud-Africains doivent maintenant composer avec l'héroïne en

provenance de l'Asie, le mandrax venant de l'Inde via l'Afrique du Nord et les pays de l'Est, et la cocaïne colombienne qui transite par le Nigeria. Le trafic d'armes est aussi florissant.

Île de blanchiment

Devenue un paradis fiscal, l'île Maurice, de son côté, recycle notamment les profits de la vente de 400 millions d'héroïne par année. L'argent est envoyé en Inde, au Pakistan et en Malaisie, puis revient sous la forme d'investissements étrangers, exempts de taxes. En bout de ligne, il est redistribué dans les pays de la Côte, tels le Mozambique et le Kenya.

En contrepartie, cette petite île de l'océan Indien compte de 10 000 à 15 000 toxicomanes pour une population de 1,2 million, a relaté hier M. Koutouzis, devant les 500 participants à la première Conférence internationale sur le blanchiment d'argent qui se tient depuis lundi à Montréal.

Selon l'expert, les problèmes des pays sud-africains sont dus à ce

qu'il appelle la « criminalisation politique », en ce sens que les criminels — et plus spécialement les trafiquants de drogue — profitent du laxisme des autorités pour acquérir un statut social et développer leurs activités illicites.

« En Occident, les blanchisseurs d'argent essaient de faire le moins de vagues possible, en cachant surtout leur identité. Dans les pays pauvres, c'est le contraire, car ils sont vus comme des bienfaiteurs, des investisseurs », d'expliquer M. Koutouzis, ajoutant que l'Afrique du Sud n'a pas encore de narcotrafiquants omnipotents comme on en trouve en Colombie.

Comme c'est le cas partout dans le monde, poursuit le spécialiste de l'Observatoire, les trafiquants possèdent des commerces et des usines légitimes. Ils investissent aussi beaucoup dans les diamants et les terres agricoles.

Au Soudan, par exemple, ils blanchissent des centaines de millions de dollars en achetant à gros prix, par l'intermédiaire d'opérateurs locaux, la production annuel-

le de coton. Avant l'entrée en scène des trafiquants de drogues, les récoltes restaient souvent invendues. Elles sont aujourd'hui écoulées « à des prix préférentiels ».

Depuis cinq ans, les trafiquants échangent aussi la drogue contre des diamants à l'état brut provenant d'Afrique du Sud et du Zaïre. Les pierres précieuses sont ensuite expédiées à Anvers, en Belgique, où, une fois classées et taillées, elles prennent une plus grande valeur encore — de 25 à plus de 50 %, selon M. Koutouzis.

De prime abord, tout cela paraît bien beau pour l'économie d'un pays du tiers-monde comme l'Afrique du Sud. « Non, rétorque M. Koutouzis, cela la déstabilise et freine son développement. » Les autres pays se servent de ce prétexte pour diminuer ou carrément couper l'aide internationale, alors que la puissance des trafiquants élimine la concurrence, notamment en ce qui concerne les appels d'offres des gouvernements. C'est ce qui explique qu'on surnomme aujourd'hui l'Afrique du Sud « le nouvel élu des drogues ».

Un jour sans auto en France

d'après Associated Press

Trente-cinq villes françaises ont participé hier à l'opération « En ville sans ma voiture » lancée par le ministère français de l'Environnement. Elle ont enregistré à des degrés divers des baisses de trafic et des niveaux de pollution.

Toutes les villes n'avaient pas donné la même ampleur à l'opération mais celle-ci a également eu une portée « psychologique » sur certains automobilistes. Le centre de Paris a ainsi enregistré une baisse de 20 % du trafic automobile, alors que seuls deux axes de taille — les boulevards Saint-Germain et Saint-Michel — avaient été fermés.

En revanche, conséquence inattendue de cette baisse de la fréquentation automobile, la vitesse moyenne a augmenté de 38 % dans la capitale, les rues étant moins encombrées.

Une longueur d'avance!

Polo à manches longues

Couleurs assorties
Prix cour. 44,99

19,99
Rabais de
55%



Chaussures de basketball

Fila Rex

Pour homme
Prix cour. 99,99

49,99
Rabais de
50%



Anjou
Les Galeries d'Anjou
(514) 354-2995
7201, boul. les Galeries d'Anjou
(514) 353-9000

Beloil
Mail Montenach
(450) 467-7201

Boucherville
Promenades Montarville
(450) 655-6003

Brossard
Mail Champlain
(450) 671-7275

Chambly
533, boul. Périgny (450) 658-0561

Châteauguay
298, boul. d'Anjou (450) 699-3939

Joliette
50, rue Gauthier N. (450) 756-1645

LaSalle
Carrefour Angrignon
(514) 365-1286

Laval
Carrefour Laval
(450) 682-0032
Centre Laval
(450) 688-1021

Longueuil
Place Longueuil
(450) 463-3452

Montréal
Centre-ville
930, rue Ste-Catherine O.
(514) 866-1914

sports experts

Centre Maisonneuve
2951, rue Sherbrooke E.
(514) 522-5108

Place Versailles
7275, rue Sherbrooke E.
(514) 355-2330

Pointe-Claire
Centre Fairview
(514) 694-8181

Repentigny
Les Galeries Rive-Nord
(450) 581-3220

Rosemère
Les Galeries Mille-Îles
(450) 437-1933

St-Bruno
Les Promenades St-Bruno
(450) 653-1364

St-Eustache
200, boul. Arthur-Sauvé
(450) 472-5485

St-Jean-sur-Richelieu
Le Carrefour Richelieu
(450) 348-0937

St-Jérôme
Carrefour du Nord
(450) 432-9400

St-Sauveur-des-Monts
Les Galeries des Monts
(450) 227-4617

St-Adèle
Les Promenades Ste-Adèle
(450) 229-2812

Salaberry-de-Valleyfield
277, rue Victoria
(450) 377-9000

Sorel
Promenades de Sorel
(450) 746-1213

Terrebonne
Les Galeries Terrebonne
(450) 471-3688

Ville Mont Royal
Centre Rockland
(514) 735-4751

Ville St-Laurent
La Place Vertu
(514) 745-3202

Mort de la juge Christine Tourigny

Le départ de cette brillante juriste est une lourde perte pour la Cour d'appel

YVES BOISVERT

La juge Christine Tourigny, de la Cour d'appel du Québec, qui jouissait d'une forte réputation, est décédée hier matin au Centre hospitalier de l'université Laval, à Québec. Elle avait 55 ans.

Nommée à 42 ans à la Cour supérieure, en 1985, après une brillante carrière dans la fonction publique et dans la pratique privée, elle était nommée au plus haut tribunal au Québec le 15 avril 1987.

Elle s'est fait remarquer par la clarté de son raisonnement et son indépendance d'esprit. On se souvient entre autres de sa dissidence

dans l'affaire Jean-Guy Tremblay contre Chantal Daigle. Tremblay, le père d'un enfant que portait Daigle, avait obtenu une injonction pour empêcher son ex-compagne de se faire avorter. La Cour d'appel, à trois contre deux, avait confirmé cette injonction.

La juge Tourigny avait inscrit sa dissidence en appuyant sur le droit à la sécurité des femmes, thème que reprendra la Cour suprême en cassant l'injonction à l'unanimité.

« C'était une femme très humaine, directe, collée à la réalité sociale et proche des problèmes concrets des gens », dit le juge Jacques Philippon, de la Cour supérieure, qui

a été associé avec elle dans un cabinet d'avocat de Québec.

« Nous sommes bouleversés, dit le juge en chef de la Cour d'appel, Pierre Michaud. C'était une des grandes juges au pays et une collègue unanimement estimée. »

« C'était une juriste très compétente, très décidée dans ses opinions, souligne la juge en chef de la Cour supérieure, Lyse Lemieux. Elle fut parmi les premières femmes dans la profession d'avocat, dans la haute fonction publique et dans la magistrature. Elle laisse une marque de pionnière, en quelque sorte. »

« C'était une dame, dit l'avocate Raymonde Lasalle. Elle était indé-

pendante de pensée et se tenait debout. Elle a fait honneur à la fonction de juge. Elle m'inspirait énormément de respect. »

« C'était quelqu'un de très énergique qui savait décider et qui travaillait très bien ses dossiers; elle avait une grande probité intellectuelle; c'est une très grosse perte », dit le juge Jean-Louis Baudouin, de la Cour d'appel.

Atteinte d'un cancer depuis un an, elle croyait pouvoir revenir siéger dès cet automne, après des traitements, mais la maladie en a décidé autrement.

Les funérailles auront lieu à l'église Saint-Charles-Garnier, à Sillery, samedi à 14 h.



La juge Christine Tourigny, décédée hier, à l'âge de 55 ans.

Les dissidents algonquins continuent de manifester

MARC THIBODEAU

Les manifestants algonquins qui avaient temporairement bloqué lundi la route 117, dans le parc de La Vérendrye, ont continué hier de signaler leurs doléances en distribuant des tracts aux automobilistes sous le regard attentif de la Sûreté du Québec.

Un porte-parole du corps policier a indiqué que les manifestants avaient procédé calmement sans véritablement causer de problèmes de circulation.

Ils font partie d'un groupe de plus d'une centaine de dissidents de la réserve de Lac Barrière, située à près de 150 kilomètres de Maniwaki, qui s'opposent au chef de la communauté, Harry Wawatie. Ces dissidents souhaitent fonder une bande algonquine distincte en établissant une nouvelle réserve à Le Domaine, toujours dans le parc de La Vérendrye.

Une personne proche des manifestants, qui n'a pas voulu être identifiée, a expliqué hier à La Presse qu'ils souhaitent notamment envoyer leurs enfants à l'école de Maniwaki plutôt qu'à l'école de Lac-Rapide, dans la réserve, qui relève de l'équipe de M. Wawatie.

Ils accusent le ministère des Affaires indiennes de ne pas remplir ses devoirs en refusant de les appuyer à ce sujet.

Le chef Wawatie, lors d'un entretien téléphonique, a indiqué qu'il était préférable que l'ensemble des enfants de la réserve fréquentent l'école de Lac-Rapide, qui a été fermée pendant près d'un an et demi en raison des tensions au sein de la communauté. En raison de « l'opposition » des dissidents, il prétend toutefois avoir tenté, sans succès, de convaincre le ministère de financer le transfert de leurs enfants à Maniwaki. « Il refuse de payer », indique M. Wawatie, qui s'attriste de constater que les divisions au sein de sa communauté demeurent toujours aussi vives.

Le directeur général intérimaire de la région du Québec au ministère des Affaires indiennes, Pierre Nepton, affirme pour sa part que le gouvernement est prêt, comme la loi l'oblige, à apporter son aide financière à tous les élèves autochtones admissibles. Cette aide, dit-il, doit cependant passer par le conseil de bande. « C'est important pour nous d'établir un véritable lien de confiance avec le nouveau chef. Nous devons traiter avec lui pour le financement, mais l'autre groupe n'est pas d'accord. »

La priorité, poursuit M. Nepton, est de s'assurer que tous les enfants de la réserve seront « assis sur des bancs d'école » dès que possible, que ce soit à Lac-Rapide ou à Maniwaki.

Le directeur général intérimaire, qui était à Maniwaki hier pour discuter avec des représentants des deux groupes, rejette d'emblée la demande des dissidents de fonder une nouvelle bande. « Ce n'est pas envisagé. S'il fallait créer une nouvelle municipalité à chaque fois qu'il y a une dissidence, ça ne finirait plus », soutient M. Nepton, qui se dit confiant de pouvoir favoriser un rapprochement au sein de la communauté de Lac Barrière.

Pour faire le point sur l'actualité



LISEZ LE CAHIER

Plus

CHAQUE SAMEDI DANS

La Presse

Bas-culottes et collants
25% de rabais* Silks



Bas-culotte Silks, modèle 1902. Notre prix cour. 6,25\$ En vente 4,69\$



Collant en microfibrilles Velvet Silks, modèle 2010. Notre prix cour. 9,00\$ En vente 6,75\$



Bas-culotte Shape it Silks, modèle 2064. Notre prix cour. 12,95\$ En vente 9,71\$



Collant côtelé Satin Silks, modèle 1951. Notre prix cour. 10,50\$ En vente 7,87\$



Bas-culotte Under Control Silks, modèle 2061. Notre prix cour. 8,50\$ En vente 6,38\$



Bas-culotte gaibant It Figures, modèle 2066. Notre prix cour. 13,95\$ En vente 10,46\$

*Les rabais s'appliquent aux prix courants étiquetés. Modèles Solutions 1-2-3 Silks et paquets de 3 à 14,99\$, Solderie des manufacturiers, magasins-entrepôts et centres de liquidation non compris. En vigueur jusqu'au 4 octobre 1998.

ALÉZÉ SANS DROITS ADOPTEZ TOUJOURS UNE CONDUITE SÉCURITAIRE.

© 1998 LAND ROVER CANADA, INC.



Cela fait 50 ans que nous affrontons les conditions les plus rigoureuses au monde. Il vous suffit d'un acompte de 50 \$ pour faire comme nous.



Discovery LE 1998 de Land Rover

Location à long terme avec acompte de 50 \$ pour notre 50^e anniversaire

Taux de location	50 \$ comptant/679 \$ par mois
2,9%	2 824 \$ comptant/599 \$ par mois
sur 36 mois	6 246 \$ comptant/499 \$ par mois

L'équipement de série de la Discovery forme une liste étonnante. • Moteur V8 de 4,0 L • Traction intégrale • Freinage antiblocage (ABS) tout terrain à quatre voies • Châssis caisson en acier de calibre 14 • Cage de carrosserie en acier • Sellerie cuir • Double toit ouvrant à commande électrique • Climatisation à commandes doubles • Système audio à 8 haut-parleurs à extrêmes graves • Sièges avant à commande électrique à 8 positions • Garantie de 4 ans ou 80 000 km** • Garnitures en ronce de noyer • Verrouillage central avec alarme • Système Homelink® • Vitres Alpine • Phares antibrouillards avant et arrière • Porte-bagages de toit • Sièges avant chauffants.



DISCOVERY

1-800-FINE 4WD

www.Best4x4.LandRover.com

Garantie de 4 ans ou 80 000 kilomètres

* Cas taux de location sont offerts uniquement par les Services financiers Land Rover chez les concessionnaires participants, sur approbation du crédit. Le PDSF de la Discovery LE est de 49 105 \$. Taux variables sur des durées de 36 mois pour tous les nouveaux modèles Discovery 1998. Les taxes, les frais administratifs du contrat (475 \$), les frais d'immatriculation et d'entretiens, les frais de transport (795 \$), ainsi que le coût des options et de l'assurance sont en sus. Un dépôt de garantie correspondant approximativement à un versement mensuel est exigé. Des frais pouvant atteindre 12 cents du kilomètre s'appliquent aux distances dépassant 18 000 km par an (pour un maximum de 54 000 km sur 36 mois). Offre sous réserve de disponibilité. Demander aux concessionnaires Land Rover tous les détails sur les contrats de location à long terme. Des restrictions s'appliquent. ** Demander aux concessionnaires tous les détails sur la garantie.

Santé: changement de cap majeur à la Régie régionale de Québec

Presse Canadienne
QUÉBEC

Plutôt que de « s'embarquer » dans les décisions invivables prises il y a trois ans, le conseil d'administration de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Québec prend le pari de changer à nouveau l'organisation des établissements hospitaliers, pour améliorer l'accessibilité aux services de santé offerts à la population.

Ces changements, s'ils s'actualisent, seront porteurs d'une économie de 29 millions d'ici 2002.

« Nous aurions pu nous fermer les yeux et continuer un statu quo invivable. Nous avons décidé d'aller au-delà des institutions et des individus. Nous avons pris la réalité qui existe sur le terrain », a expliqué la présidente du conseil d'administration de la régie, Agnès Maltais, hier matin, en rendant public le plan de consolidation des services sociaux et de santé 1999-2002.

Ce document sera discuté lors d'audiences publiques les 14 et 15 octobre. Le plan final sera adopté au conseil d'administration de la régie le 5 novembre.

Le CHUQ et le CHA disparaîtront, tandis que le CHUL, l'Hôtel-Dieu, l'Enfant-Jésus et Laval formeront « le centre de santé universitaire » de la région 03.

L'hôpital Saint-François d'Assise, retiré du CHUQ et l'hôpital Saint-Sacrement, retiré du CHA, formeront tous les deux des établissements de soins généraux, regroupés sous un même conseil d'administration. Mme Maltais

admet que ce changement peut avoir l'air d'un « mea culpa », mais ce n'est pas le cas, assure-t-elle.

Il fallait, dit-elle, cesser la concurrence inutile entre les établissements qui voulaient tous avoir le statut « universitaire ». Cette concurrence a créé de l'insécurité chez le personnel et causé le départ de plusieurs médecins.

La régie a l'intention de ne plus forcer la fusion de différentes cultures hospitalières. Les quatre hôpitaux du « centre de santé universitaire » conserveront leur budget et leur personnel « pour amener les gens à cesser de travailler en compétition », précise Mme Maltais. Cependant un seul conseil d'administration, et un seul directeur général chapeautera les quatre hôpitaux.

Forte de l'expérience des trois dernières années, la régie tentera de limiter les transferts des spécialités d'un hôpital à l'autre. On veut à la régie, que le « centre de santé universitaire » soit plus « convivial » que ne l'était l'ancien CHUQ.

Cependant, admet Mme Maltais, « quelques centaines de personnes » de Saint-François, devront aller travailler dans l'un ou l'autre des quatre pavillons du nouveau « centre de santé universitaire », dont le personnel de la chirurgie cardio-vasculaire, de la néonatalogie, de l'obstétrique.

À Saint-Sacrement, les hématologues et les grands brûlés devront quitter eux aussi leur établissement.

Nouvel appel au ministre Rochon

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

L'intervention du ministre de la Santé, Jean Rochon, est de nouveau réclamée dans le dossier de l'hôpital Rivière-des-Prairies, où l'on a découvert cet été qu'une patiente souffrant de déficience intellectuelle, victime d'un agresseur sexuel inconnu, était enceinte de plusieurs mois.

Après la Curatrice publique, Juliette P. Bailly, qui faisait part au ministre le 8 septembre de ses inquiétudes quant à l'hôpital psychiatrique, c'est maintenant au tour de l'avocat de la mère de la patiente, Jean-Pierre Ménard, de s'adresser à M. Rochon.

Dans une lettre datée du 16 septembre, M^e Ménard, qui a rendu publique toute l'affaire à la fin d'août, suggère au ministre de demander au Collège des médecins et à l'Ordre des infirmières du Québec de procéder à une inspection professionnelle approfondie de l'hôpital et de demander au Curateur public de procéder à la révision systématique des dossiers des quelque 500 personnes qu'il représente dans l'hôpital.

Rappelant qu'une commission d'enquête (enquête Shadley) avait démontré, au milieu des années 1980, que plusieurs abus envers les patients étaient commis à l'hôpital Rivière-des-Prairies, M^e Ménard écrit que « depuis ce temps, les choses n'ont à peu près pas changé, si ce n'est au niveau cosmétique ». « Cet hôpital, ajoute-t-il, possède sur papier les plus belles procédures relatives au consentement, à l'isolement, aux contentions, etc., mais ces procédures sont aux antipodes de la pratique. »

Le travail des trois organismes devrait porter sur plusieurs aspects de la gestion de l'hôpital, selon M^e Ménard : élaboration et révision des diagnostics ; élaboration, fonctionnement et révision des plans d'intervention ; utilisation des con-

tentions chimiques et physiques ainsi que de l'isolement ; prescription des médicaments ; qualité des soins médicaux et nursing des patientes en âge de procréer ; signalement et gestion des cas d'agressions sexuelles ou d'agressions physiques.

L'avocat a obtenu le soutien de l'Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS), un regroupement d'une soixantaine d'associations vouées à la cause des personnes ayant une déficience intellectuelle, qui réclame elle aussi du ministre, dans une lettre envoyée hier et dont *La Presse* a obtenu copie, qu'il « s'impose personnellement » dans le dossier.

De passage à Montréal la semaine dernière, M. Rochon avait indiqué qu'il ferait ce qu'il faut pour obtenir un portrait juste de la situation à Rivière-des-Prairies, le suivi du dossier étant confié à la régie régionale de Montréal-Centre.

« Ça ne donnera rien de donner ça à la régie, répond Jean-Pierre Ménard, car elle a toujours fait office d'éteignoir pour les plaintes déposées contre Rivière-des-Prairies. »

De son côté, la Curatrice publique, Juliette P. Bailly, a fait parvenir cette semaine une mise en demeure à l'hôpital, a indiqué sa porte-parole, Andrée Dupont. Elle y tient l'hôpital responsable tant de l'agression subie par sa pupille que du délai — cinq mois — mis pour constater la grossesse.

Mme Dupont a par ailleurs confirmé que la Curatrice publique avait finalement décidé de ne pas poursuivre M^e Ménard, dont elle avait pourtant dénoncé l'attitude « irresponsable et inadmissible » le jour où il avait dévoilé l'affaire. « On a décidé de mettre toutes nos énergies vers un objectif commun plutôt que de se déchirer », a expliqué Mme Dupont.

Asbestos manque de médecins

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

La région d'Asbestos fait présentement face à une pénurie de médecins qui obligera le seul hôpital de la MRC à fermer son service des urgences pendant 33 nuits d'ici la mi-décembre.

Le Centre communautaire de santé de la MRC d'Asbestos, un établissement qui est à la fois un hôpital de courte durée, un centre d'hébergement et un CLSC, a perdu six médecins depuis neuf mois et n'emploie plus les services que de l'équivalent de 11 omnipraticiens à temps complet, alors qu'il est autorisé à en recruter 17, indique le directeur général, Mario Morand.

Pour assurer toutes les gardes aux urgences, l'hôpital aurait besoin de 12 médecins, mais il n'en dispose plus que de huit, d'où l'obligation, depuis dimanche, de fermer la salle de une à trois nuits par semaine (les dimanches, mardis et jeudis), de 19 h à 9 h.

En fait, précise M. Morand, les urgences demeurent ouvertes pendant ces périodes, mais on n'y trouve que des infirmières, qui ne peuvent évidemment traiter les cas les plus graves. Les ambulances sont donc systématiquement détournées vers le Centre universitaire de santé de l'Estrie (CUSE), à Sherbrooke, ou vers l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, deux établissements situés à une cinquantaine de kilomètres.

« On a deux craintes, indique M. Morand. D'abord, de recevoir quelqu'un qu'on n'est pas en mesure de traiter. Et ensuite, que quelqu'un décède en tentant de se rendre dans un de ces hôpitaux. »

Selon M. Morand, la direction a tout tenté pour attirer de nouveaux

médecins à Asbestos, mais sans succès. « On a fait des efforts de recrutement imaginables, affirme le directeur général. Deux firms de chasseurs de tête ont fait des approches auprès de centaines de médecins, on a fait de la publicité dans plusieurs journaux, on prépare une vidéo, etc. »

M. Morand estime que de l'aide doit venir d'ailleurs. « La régie régionale de la santé est au courant de la situation depuis plus d'un an », dénonce-t-il. (La régie n'a pas rappelé *La Presse*.)

« En plus, depuis deux mois, cinq ou six médecins étrangers nous ont approchés pour venir travailler chez nous, mais le Collège des médecins refuse de leur donner le droit de pratique parce qu'ils n'ont pas été formés au Québec. »

Les problèmes d'effectifs n'affectent pas que les urgences, précise M. Morand. Ainsi, le CLSC n'a plus que l'équivalent de deux médecins et demi, ce qui occasionne des délais d'un mois et demi pour obtenir un rendez-vous, tandis que le centre d'hébergement ne répond qu'à 50 % des besoins médicaux des patients. « Ça veut dire par exemple qu'un patient qu'on voudrait examiner tous les mois ne l'est plus qu'aux deux mois », a expliqué M. Morand.

Bonne nouvelle pour les urgences, toutefois : un médecin d'origine française qui termine sa formation à Sherbrooke se joindra à l'équipe du Centre communautaire de santé à la mi-décembre et se consacrerait exclusivement à la médecine d'urgence, à raison de 36 heures par semaine, ce qui permettrait à l'hôpital de recommencer à offrir du service jour et nuit, sept jours sur sept.

FAITES VITE

LIQUIDATION 98

QUANTITÉ LIMITÉE

ZÉRO COMPTANT
ZÉRO DÉPÔT DE SÉCURITÉ
ZÉRO FRAIS DE TRANSPORT ET PRÉPARATION

SUR L'ACCENT ET L'ELANTRA

ACCENT

Location à partir de **185\$*** /mois/48 mois

ELANTRA

GL BERLINE

Location à partir de **219\$*** /mois/48 mois

TIBURON

ÉDITION SPÉCIALE

Location à partir de **298\$**** /mois/48 mois

SONATA

Location à partir de **209\$***** /mois/48 mois

+ 20% AVEC TRANSMISSION AUTOMATIQUE

UNE DES MEILLEURES GARANTIES DE L'INDUSTRIE : 5 ANS / 100 000 km (éléments importants). ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES (3 ans / 80 000 km standard) incluant : livraison d'essence • changement de roue en cas de crevaison • déverrouillage • remorquage

Photos à titre indicatif seulement. * Paiements de location basés sur un contrat de 48 mois pour l'ACCENT L 3 portes 98 à partir de 185 \$/mois et pour l'ELANTRA GL BERLINE 98 à partir de 219 \$/mois. L'obligation totale du consommateur pour 48 mois est de 8 880 \$ et de 10 512 \$ respectivement. Aucun comptant, aucun dépôt de sécurité requis, transport et préparation inclus, taxes et immatriculation en sus. ** Paiements de location basés sur un contrat de 48 mois pour la TIBURON ÉDITION SPÉCIALE 98 à partir de 298 \$/mois. L'obligation totale du consommateur pour 48 mois est de 14 304 \$. Versement initial de 1 500 \$ et dépôt de sécurité de 350 \$ requis. Transport et préparation inclus, taxes et immatriculation en sus. *** Paiements de location basés sur un contrat de 48 mois pour la SONATA 98 à partir de 209 \$/mois et la SONATA 98 avec transmission automatique à partir de 229 \$/mois. L'obligation totale du consommateur pour 48 mois est de 10 032 \$ et de 10 992 \$ respectivement. Versement initial de 2 000 \$ et dépôt de sécurité de 300 \$ requis. Transport et préparation inclus, taxes et immatriculation en sus. Kilométrage annuel de 18 000 km, 8 c par kilomètre supplémentaire. L'offre est soumise à l'approbation du crédit. Véhicules en inventaire seulement. Offre d'une durée limitée avec livraison d'ici au 30 septembre 1998.

HYUNDAI
Une ère nouvelle

LES PARTENAIRES HYUNDAI DU GRAND MONTRÉAL

NORD	EST	CENTRE	OUEST	SUD	LES AUTOMOBILES
CHOMEDEY HYUNDAI 682-6000	HYUNDAI GABRIEL Montréal 329-7777	COITEUX HYUNDAI Montréal 521-3201	ULSAN HYUNDAI Dorval 683-5702	HYUNDAI CASAVANT St-Hyacinthe 774-6344 / 861-5028	CLOGINOR INC. St-Jean-sur-Richelieu 348-6817
DESMEULES HYUNDAI Laval 668-6393	HYUNDAI REPENTIGNY Montréal 856-7794	MÉTRO HYUNDAI Montréal 455-0001	HYUNDAI VAUDREUIL 455-3677	HYUNDAI DE CHÂTEAUGUAY 699-8555	LONGUEUIL HYUNDAI 670-2080
HAMEL HYUNDAI St-Eustache 974-0440	HYUNDAI BLAINVILLE 434-5484		LA PRAIRIE HYUNDAI 659-2500	HYUNDAI VARENNES 652-4979 / 875-1978	SERAY AUTO INC. Chambly 875-1969

899\$ (2 x 10 kg)
Robin Hood Farine

99¢
Tarte aux pommes (300 g)

399\$ 4 bols à mélanger avec couvercles

899\$ (10 kg)
Redpath 10 kg Granulé SUCRE

389\$ (1,36 kg)
Tenderflake pure céréales 9 lb (3,08 kg)

125\$ le sac de 5 lb
ULTRA CREME crème champêtre 15

À vos marques! Prêts? Tartez!

Du 20 au 27 septembre, il y aura une avalanche de pommes dans tous les Maxi et Maxi & Cie. Lobo, Cortland, Spartan, McIntosh... il y en aura vraiment pour tous les goûts. Et pour tous les types de recettes. Tout cela, et tout le reste, encore et toujours offert aux meilleurs prix, jour après jour.

Pour 125\$
remplissez un sac de 5 lb comme celui-ci au MAXIMUM!

maxi

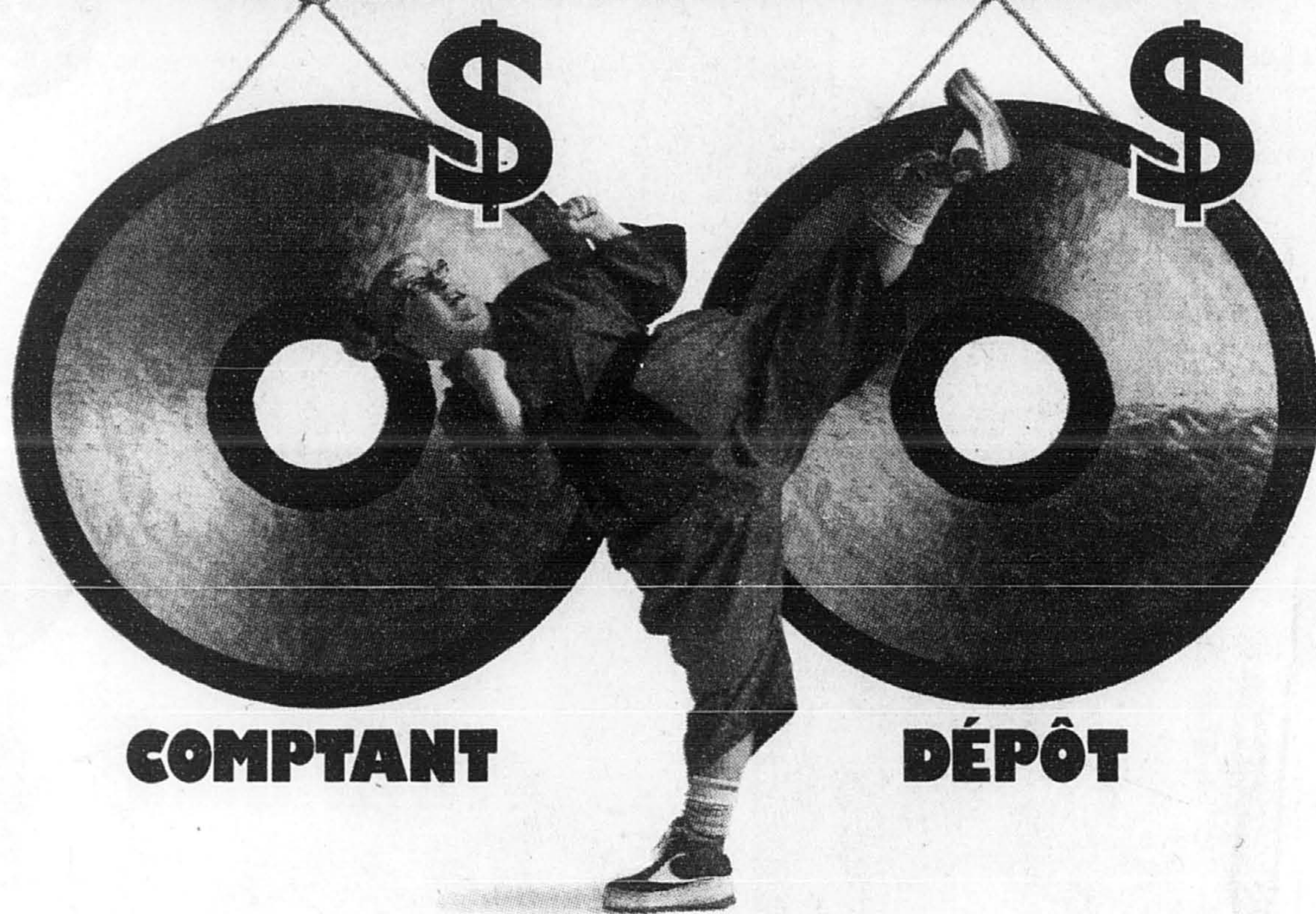
maxi & Cie

LE PANIER D'ALIMENTATION LE MOINS CHER JOUR APRÈS JOUR

Liquidation été 98

L'événement « On coupe les prix »

Transport et préparation inclus



COMPTANT

DÉPÔT



Chevrolet Cavalier - 2 et 4 portes

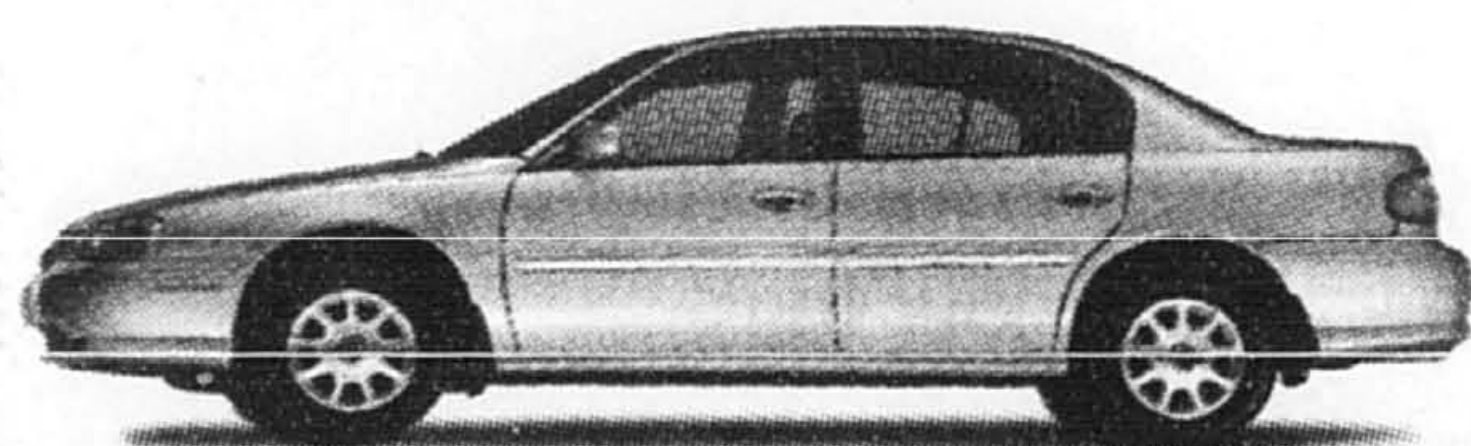
Une alliée fiable depuis les huit dernières années à travers le pays.

218 \$

par mois, location 36 mois*

ou **13 418 \$****

- Moteur 2,2 litres
- Moulures protectrices latérales
- Freins antiblocage aux 4 roues
- Groupe d'instrumentation



Chevrolet Malibu

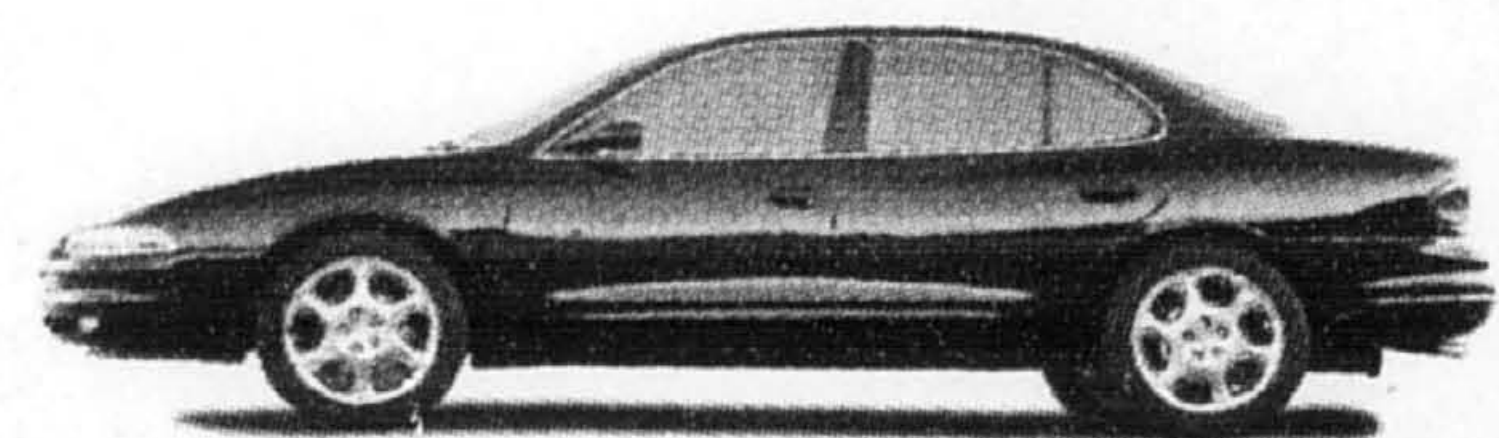
Une Chevrolet primée à plusieurs reprises qui vous en offre beaucoup plus que ce que vous êtes en droit d'attendre. La preuve:

298 \$

par mois, location 36 mois*

ou **19 498 \$****

- Boîte de vitesse automatique à 4 rapports
- Climatiseur
- Radiocassette AM/FM stéréo
- Banquette arrière repliable



Intrigue par Oldsmobile

Design sophistiqué, tenue de route irréprochable, performances enivrantes, le tout dans une berline de taille moyenne.

398 \$

par mois, location 36 mois*

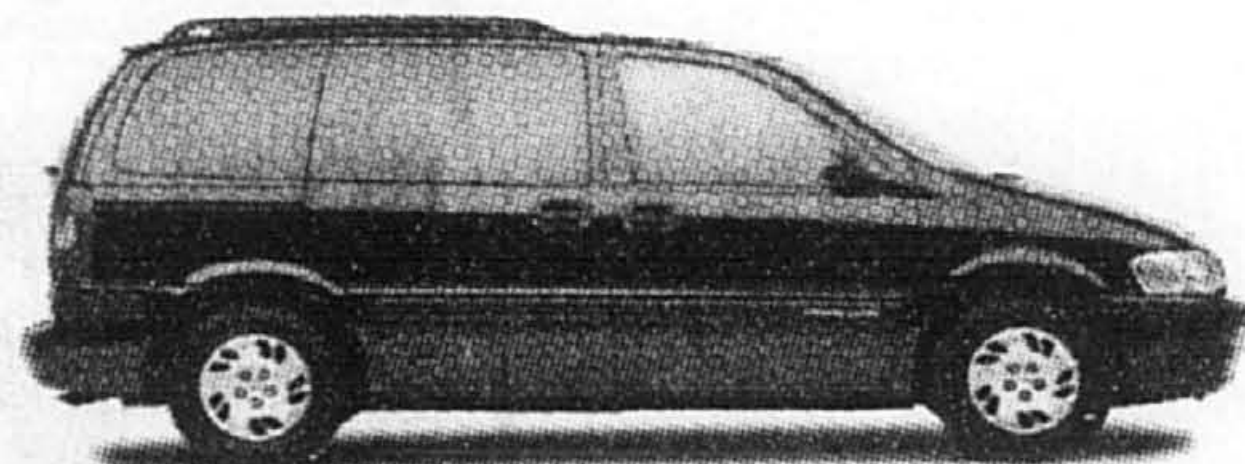
ou à **25 698 \$****

partir de

- Moteur V6 3 800 série II de 195 chevaux
- Boîte de vitesse automatique à 4 rapports avec surmultipliée
- Freins antiblocage aux 4 roues
- Climatiseur

1,9%

de financement**



Chevrolet Venture

Avec ces caractéristiques, la Venture, c'est vraiment

LA MAXI MINIVAN:

348 \$

par mois, location 36 mois*

- Moteur V6 3,4 litres de 180 chevaux
- Freins antiblocage aux 4 roues
- Sacs gonflables latéraux
- Boîte de vitesse automatique à 4 rapports avec surmultipliée



Chevrolet Astro

Puissant et spacieux, l'Astro est le véhicule récréatif idéal pour les familles actives.

378 \$

par mois, location 36 mois*

ou **23 898 \$****

- Moteur V6 4 300 à injection séquentielle
- Configuration de sièges 8 places
- Pont arrière autobloquant
- Bouche de chauffage arrière

OFFRE VALIDE JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE SUR UN VASTE CHOIX DE MODÈLES 1998.

L'Association marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec

La Carte GM**

* Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1998 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. Première mensualité exigée à la livraison. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Aucun dépôt de sécurité sur approbation de GMAC. Frais de 12¢ du kilomètre après 60 000 km. **Taux de financement de 1,9% disponible jusqu'à 48 mois sur la plupart des modèles en stock. ***Transport et taxes en sus à l'achat. Exemple de financement 20 000\$ incluant transport, préparation et taxes: 36 versements de 571,98\$, coût en intérêts de 591,28\$, coût total: 20 591,28\$. *Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. **Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. L'Assistance routière et la Garantie GM TOTAL™ sont offertes sur tous les véhicules neufs GM 1998 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

